

LES COMMUNAUTÉS NOIRES ET L'ÉDUCATION PUBLIQUE AU CANADA

ANALYSE DES PROGRAMMES
PRIMAIRES ET SECONDAIRES
EN SCIENCES SOCIALES

PAR TANA TURNER

TABLE DES MATIÈRES

Reconnaissance du territoire	1
Énoncé de l’auteure sur la solidarité entre les communautés noires et autochtones	1
Note sur la terminologie	2
Résumé	3
Section 1 : Introduction	6
Cadre et but	7
Contexte, objectifs et portée	9
Vue d’ensemble du rapport	13
Section 2 : Contexte	14
Contexte fédéral	15
Rôles des provinces et territoires	15
Conseil scolaire, direction et personnel enseignant	16
Section 3 : Méthode et limites de l’analyse	17
Méthode	18
Limites de l’analyse	20
Section 4 : Constats	21
Le contexte pédagogique	23
L’exclusion des Canadiennes et Canadiens noirs des programmes	28
La nécessité d’aborder le racisme envers les personnes noires	30
Occasions manquées d’intégrer les expériences et contributions des personnes noires	31
Section 5 : Possibilités d’action	37
Section 6 : Recommandations	47
Conclusion	50

COMMENT CITER CE DOCUMENT

Turner, T. (2023). *Les communautés noires et l’éducation publique au Canada : analyse des programmes primaires et secondaires en sciences sociales*. Commission canadienne pour l’UNESCO.

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) reconnaît que ses bureaux, qui se trouvent à Ottawa, sont situés sur le territoire non cédé de la Nation algonquine anishinaabe, présente en ces lieux depuis des temps immémoriaux.

La CCUNESCO reconnaît que les Algonquins sont les gardiens et défenseurs traditionnels du bassin hydrographique de la rivière des Outaouais et de ses affluents.

Nous saluons leur longue tradition d'accueil dont ont bénéficié de nombreuses nations dans ce magnifique territoire et nous nous engageons à défendre et à promouvoir la voix et les valeurs de notre nation hôte.

Nous affirmons notre volonté de servir la vérité, la réconciliation et la mise en œuvre complète de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

ÉNONCÉ DE L'AUTEURE SUR LA SOLIDARITÉ ENTRE LES COMMUNAUTÉS NOIRES ET AUTOCHTONES

Les Canadiennes et Canadiens noirs sont reconnaissants de vivre sur ce territoire et en respectent les premiers habitants.

La fondation du Canada repose sur le vol de territoires, le génocide, le déplacement des peuples autochtones et l'esclavage des personnes africaines.

Notre histoire commune en est une de déplacement, de perte et d'oppression. Mais c'est aussi une histoire de résilience, de résistance et de réappropriation de nos histoires, de nos cultures et de nos traditions.

L'histoire du racisme envers les personnes noires et du racisme envers les Autochtones au Canada

est profondément enracinée, et ces deux formes de racisme s'entremêlent. Nous ne pouvons espérer mettre un terme à l'une sans nous attaquer à l'autre.

Les Canadiennes et Canadiens noirs et les peuples autochtones avancent d'un même pas pour combattre le colonialisme et le racisme structurel et systémique dans la société canadienne et dans ses institutions.

La lutte pour la souveraineté fait fortement écho à notre lutte pour l'équité.

– Tana Turner
présidente et chef de la direction
Turner Consulting Group

NOTE SUR LA TERMINOLOGIE

Dans le présent rapport, le terme **Canadiennes et Canadiens noirs** fait référence à toutes les personnes d'ascendance africaine qui résident au Canada, qu'elles soient arrivées au Canada directement à partir de leur terre d'origine sur le continent africain ou à partir de n'importe où dans le monde.

RÉSUMÉ

Le présent rapport s'intéresse à la manière dont la présence et les contributions des personnes d'ascendance africaine sont intégrées dans les documents des programmes scolaires provinciaux et territoriaux sur lesquels repose l'enseignement de la maternelle à la 12^e année au Canada. Grâce à la reconnaissance accrue de l'existence et des effets du racisme systémique envers les personnes noires, les gouvernements et les conseils scolaires ont pris conscience qu'il faut combler les retards des élèves de la communauté noire en matière de réussite scolaire et de leur bien-être et s'attaquer au rôle des établissements d'enseignement dans la perpétuation des comportements racistes dans la société canadienne.

En dépit des nombreuses réponses en matière de politiques publiques découlant du besoin d'éradiquer le racisme envers les personnes noires, l'élaboration de programmes d'études qui reflètent pleinement et précisément les contributions des Canadiennes et Canadiens noirs demeure un important facteur d'amélioration de la réussite scolaire pour les élèves noirs, puisqu'il resserre leur sentiment d'appartenance, façonne les attitudes des autres à leur égard et fraye la voie à un pays plus équitable et pluraliste.

Le besoin et les avantages d'une bonne représentation des personnes noires dans les programmes scolaires ne sont plus à prouver. Toutefois, cette étude conclut que les documents des programmes scolaires provinciaux et territoriaux pourraient offrir une représentation plus complète et plus significative. Le rapport a révélé que la présence de Canadiennes et Canadiens noirs dans les programmes scolaires est très sporadique et qu'il n'existe aucune obligation en matière de représentation. Résultat, la représentation des personnes noires repose entièrement sur les connaissances, la volonté, l'intérêt, la littératie raciale et le niveau d'aisance de chaque enseignante ou enseignant. De plus, les références sporadiques aux Canadiennes et Canadiens noirs ne s'inscrivent pas dans un discours plus

large sur leur présence au pays et n'explorent ni l'expérience du racisme envers les personnes noires, ni la résistance qu'il a engendrée.

Dans les faits, la majorité des programmes scolaires actuels passent sous silence le racisme envers les personnes noires au Canada, même s'ils s'attardent quelque peu sur les expériences des personnes noires aux États-Unis. En fait, dans certains documents, plus d'attention est accordée aux expériences des Américaines et Américains noirs et à leur combat pour les droits civiques qu'à ce qu'ont vécu en parallèle les Canadiennes et Canadiens noirs. Ainsi, non seulement on nie l'existence du racisme envers les personnes noires au Canada, mais on fait fi tant de la lutte canadienne pour les droits civiques que des contributions des Canadiennes et Canadiens noirs aux droits de la personne. Autrement dit, nous ne préparons pas assez les élèves à comprendre les iniquités sociales desquelles elles et ils seront témoins ou le besoin de mouvements sociaux destinés à les mettre en lumière et à les combattre, comme Black Lives Matter.

Lorsque les systèmes d'éducation échouent à expliquer la présence et les contributions des Canadiennes et Canadiens noirs dans un programme complet, ils nuisent aux élèves – qui apprennent une histoire incomplète du Canada –, mais en plus, le racisme envers les personnes noires parmi les élèves peut s'en trouver renforcé.

Le rapport contribue au travail des universitaires et des sociétés historiques noires pour préserver l'histoire des personnes noires au Canada et pour plaider en faveur de son inclusion dans le programme d'études de la maternelle à la 12^e année. Ces universitaires et spécialistes de l'histoire plaident en faveur de l'inclusion de l'histoire des personnes noires toute l'année, et pas seulement durant le Mois de l'histoire des Noirs.

C'est en intégrant pleinement les personnes noires et leurs expériences aux programmes scolaires que le pays comprendra tout ce que la diversité peut lui apporter. Les expériences éducatives qui en résulteront dans les salles de classe – qu'elles comptent des élèves des communautés noires ou non – offriront aux élèves de meilleures occasions d'apprendre l'histoire riche du Canada. Un programme plus complet peut être un véhicule de cohésion sociale et de respect des différences raciales, puisqu'il prépare les apprenantes et apprenants à évoluer dans une société et un monde diversifiés sur le plan racial et culturel. Pour comprendre les événements actuels et exercer sa pensée critique dans un contexte où les informations proviennent d'une variété de sources médiatiques et du discours public, il faut avoir une compréhension globale de l'histoire et des expériences vécues.

C'est en intégrant
pleinement les
personnes noires et
leurs expériences
aux programmes
scolaires que le pays
comprendra tout ce
que la diversité peut
lui apporter.

Recommandations

Les ministères de l'Éducation et les conseils et districts scolaires devraient :

1. Explorer des moyens d'améliorer la représentation des personnes et des communautés noires canadiennes dans les documents pédagogiques pour fournir aux élèves et au personnel enseignant une histoire cohérente de leurs expériences et contributions. Inclure la représentation de personnes noires dans les manuels scolaires, les programmes de formation à l'enseignement et les autres aspects du secteur de l'éducation, en plus des documents pédagogiques fournis par les ministères de l'Éducation.
2. Intégrer les expériences des Canadiennes et Canadiens noirs plus globalement dans les programmes d'études sociales du primaire et du secondaire. Pour ce faire, établir des attentes quant à la meilleure manière pour les élèves d'apprendre la longue histoire des Canadiennes et Canadiens noirs. Bien que le rapport se concentre sur les études sociales au primaire et au secondaire, la représentation des personnes noires devrait intervenir dans tous les champs d'études.
3. Améliorer la diversité du personnel enseignant. Les élèves - des communautés noires ou non - gagnent à voir des personnes noires représentées dans les programmes scolaires, dans la salle de classe en tant qu'enseignantes ou enseignants et dans les rôles de leadership dans l'ensemble du système éducatif.
4. Enchâsser les compétences de lutte contre le racisme dans la formation du personnel enseignant pour assurer la réussite d'une population étudiante de plus en plus diversifiée. Tout le personnel enseignant doit posséder les connaissances et la confiance nécessaires pour intégrer à ses cours des discussions sur l'histoire des personnes noires, sur leur représentation et sur la lutte au racisme envers elles. Cet objectif peut être atteint grâce à du perfectionnement professionnel en continu, à des formations et ressources pour le personnel enseignant ainsi qu'à des plans de cours.
5. Les districts scolaires devraient rechercher et accueillir la participation d'organismes communautaires locaux et de sociétés historiques noires. Les écoles devraient encourager les alliances d'élèves des communautés noires à jouer un rôle dans l'organisation d'activités étudiantes qui allient l'apprentissage de l'histoire et de la culture noire et la sensibilisation des autres élèves aux problèmes auxquels sont confrontées les personnes noires au quotidien.

Au moment de mettre en œuvre ces recommandations, les ministères de l'Éducation ne doivent pas oublier qu'un discours cohérent sur la présence de personnes noires au Canada ne suffit pas. Bien qu'il s'agisse d'un bon point de départ, il faut encore reconnaître les contributions et les réalisations de personnes et de communautés noires dans le reste du monde, notamment leur combat contre l'esclavage et la lutte contre le racisme envers les personnes noires. Les élèves amélioreraient ainsi leur compréhension et leur reconnaissance des importantes contributions que les personnes afrodescendantes ont apportées dans le monde.

SECTION 1

INTRODUCTION

CADRE ET BUT

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) contribue au développement de sociétés au sein desquelles les citoyens échangent leurs connaissances, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle mondiale, afin de bâtir la paix. La Commission s'attaque à certains des problèmes les plus complexes du monde actuel en favorisant la coopération dans les domaines de l'éducation, la science, la culture, la communication et l'information. Par ses initiatives et ses réseaux, la CCUNESCO soutient le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et d'autres priorités de l'UNESCO, comme l'objectif de développement durable 4, lié à l'éducation¹, et la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine de l'ONU².

La Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2015-2024) et la priorité de la CCUNESCO de lutter contre le racisme ont contribué à orienter son travail dans le secteur de l'éducation. En 2020 et 2021, la CCUNESCO a collaboré avec le Centre mondial du pluralisme pour donner au personnel enseignant³ une formation sur la lutte contre le racisme visant les personnes noires. Elle a aussi publié un exposé de politique (*De la réflexion à l'action : aborder le racisme anti-Noirs dans les écoles canadiennes*) présentant des recommandations basées sur les commentaires des participantes et participants⁴. Durant cette formation, le

1 Inter-Agency Secretariat. (s.d.). Objectif de développement durable 4 (ODD 4). <https://sdg4education2030.org/the-goal>

2 Organisation des Nations Unies. (s.d.). Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, 2015–2024. <https://www.un.org/fr/observances/decade-people-african-descent>

3 Centre mondial du pluralisme *Webinaire : Agir pour lutter contre le racisme anti-Noirs dans les écoles canadiennes* <https://tinyurl.com/4nx5ntxh>

4 Centre mondial du pluralisme et CCUNESCO. (2021). *De la réflexion à l'action : aborder le racisme anti-Noirs dans les écoles canadiennes*. <https://tinyurl.com/4kveyn54>

personnel enseignant a parlé du besoin de ressources intégrant diverses perspectives et expériences dans tous les cours, qu'il s'agisse de langue, de menuiserie, d'histoire, de science, de musique ou d'éducation physique. Le personnel enseignant a aussi abordé le besoin d'assurer une représentation diversifiée dans les outils d'apprentissage et les activités ainsi que l'importance de communiquer des histoires et des perspectives diverses.

En 2022, la CCUNESCO a cherché à poursuivre ce travail – et à mieux comprendre l'étendue et la profondeur des changements requis – en commandant une analyse pour déterminer dans quelle mesure les programmes scolaires de la maternelle à la 12^e année au Canada

...le personnel enseignant a parlé du besoin de ressources intégrant diverses perspectives et expériences dans tous les cours...

se penchaient sur le racisme envers les personnes noires et intégraient l'histoire et la représentation des personnes noires. La CCUNESCO a contracté les services du Turner Consulting Group pour : analyser les programmes d'études de la maternelle à la 12^e année au Canada; mettre les enjeux en contexte dans le cadre d'entrevues avec les responsables du ministère de l'Éducation; et animer des groupes de discussion avec les enseignantes et enseignants noirs de tout le pays pour entendre leur point de vue et cerner des pratiques prometteuses d'intégration de la représentation des personnes noires aux programmes.

Le Turner Consulting Group a aussi compilé une liste de ressources éducatives libres (hors des programmes traditionnels) qui faciliteraient l'enseignement du racisme envers les noirs et la représentation des personnes noires dans les écoles canadiennes. Cette liste se trouve en pièce jointe du rapport.

Le rapport résume les résultats de notre analyse des documents pédagogiques et de nos consultations. Il indique où et comment il est question des personnes noires et du racisme envers elles dans les programmes d'études sociales au primaire et au secondaire, et souligne les occasions manquées sur ces deux plans.

De plus, le rapport résume nos observations, répertorie les occasions pour les ministères de l'Éducation et les districts scolaires de prendre des mesures et formule des recommandations pour soutenir les changements nécessaires.

CONTEXTE, OBJECTIFS ET PORTÉE

Les personnes d'ascendance africaine sont installées au Canada depuis le début des années 1600. Même si le Canada était la terre de la liberté pour bon nombre d'Américaines et Américains noirs auparavant esclaves, l'esclavage existait aussi au Canada, et les Canadiennes et Canadiens noirs asservis fuyaient parfois vers des parties des États-Unis où l'esclavage était illégal pour retrouver la liberté. Les personnes noires se sont battues dans toutes les guerres canadiennes et ont joué un rôle clé dans la défense du Canada contre les Américains dans la guerre de 1812. Le plaidoyer des Canadiennes et Canadiens noirs pour la justice sociale et leurs efforts pour vivre sans discrimination raciale ont joué un grand rôle dans l'élaboration de la législation canadienne sur les droits de la personne.

La plupart des Canadiennes et Canadiens savent que l'esclavage existait aux États-Unis. Elles et ils connaissent le mouvement américain pour la défense des droits civiques, le combat pour mettre un terme à la ségrégation scolaire et les mouvements d'occupation ayant servi à réclamer un accès équitable aux services. Elles et ils connaissent aussi les personnes et les événements principaux du mouvement américain des droits civiques, notamment Rosa Parks, Martin Luther King Jr. et *Brown v. Board of Education*. Pourtant, rares sont celles et ceux qui savent que la ségrégation scolaire existait aussi au Canada ou qu'il y a aussi eu des occupations dans ce pays pour mettre un terme à la discrimination dans l'accès aux services. Les noms et les histoires d'importantes figures comme Viola Desmond, Fred Christie, Hugh Burnett, Bromley Armstrong, Leonard Braithwaite et Mifflin Gibbs demeurent peu connus.

Lorsque les enseignantes et enseignants célèbrent le Mois de l'histoire des Noirs en février, le contenu est trop souvent présenté comme distinct et à part de l'histoire du Canada – comme quelque chose à souligner durant le Mois de l'histoire des Noirs, mais qui reste en marge du programme le reste de l'année. Ce traitement de l'histoire des Canadiennes et Canadiens noirs par le personnel enseignant peut s'expliquer en partie par le fait que le contrôle et la rédaction des programmes scolaires ne relèvent pas d'eux, mais aussi par le fait que la majorité ne connaît pas l'histoire : comme beaucoup d'autres Canadiennes et Canadiens, les enseignantes et enseignants sont le fruit d'un système d'éducation qui a depuis longtemps ignoré l'histoire des personnes noires. C'est donc dire qu'elles et ils manquent de connaissances et d'aisance pour parler du sujet.

Arguments pour améliorer la représentation des personnes noires dans les programmes scolaires canadiens : ligne du temps

Dans les dernières décennies, de nombreuses études à travers le monde ont montré la présence continue du racisme envers les personnes noires dans les systèmes d'éducation et son effet sur la réussite scolaire et le bien-être global des élèves des communautés noires. Ces études s'accompagnaient de recommandations pour régler les problèmes identifiés et combler les écarts en matière d'égalité des chances. Il ressort notamment le besoin pour les personnes noires de se voir représentées dans les programmes.

En 1983, la Commission Graham en Nouvelle-Écosse a analysé le programme provincial et a relevé que « la communauté noire semble y être quasi inexistante⁵ ». Dix ans plus tard, le Black Learners Advisory Committee a constaté que peu de choses avaient changé et a réitéré le besoin des Néo-Écossaises et Néo-Écossais noirs d'être représentés dans le programme⁶.

Malgré de nombreux rapports, il est admis que le programme des conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse ne reflète pas bien la diversité de la population canadienne. En général, on n'accorde que peu d'attention à la présence de personnes noires en Nouvelle-Écosse et dans le reste du Canada. De plus, le peu d'information accessible est souvent inexact et stéréotypé.

Le rapport poursuit en ces termes⁷ :

On a entendu la même demande encore et encore au cours des deux dernières années, dans toute la province. Conséquemment, la nécessité de changer le programme en introduisant les études sur les personnes noires et en intégrant l'éducation multiculturelle et les notions antiracistes dans le système éducatif de la Nouvelle-Écosse était l'une des recommandations qui revenaient le plus souvent.

En réponse, en 1996, la Division des services afro-canadiens du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse a été créée. En 2002, des cours d'études afro-canadiennes ont commencé à être offerts aux élèves du secondaire. En 2018, le Conseil de l'éducation afro-canadienne a recommandé l'élaboration d'un cadre pédagogique pour soutenir la réussite et le bien-être des élèves noirs de la Nouvelle-Écosse. Acceptée par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance en 2019, cette recommandation a mené à l'élaboration du *Cadre stratégique pour l'éducation afro-néo-écossaise* en soutien à une éducation équitable pour les apprenantes et apprenants noirs⁸.

5 Graham, J. F. (1974). *The Royal Commission on Education, Public Services and Provincial–Municipal Relations (The Graham Commission Report)*.

6 Black Learners Advisory Committee. (1994). *BLAC report on education* (Vol. 1). <https://www.ednet.ns.ca/acs/files-acs/docs/blacreportoneducationvoll-3.pdf>

7 *BLAC report on education*, p. 41.

8 Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse. (2021). *Cadre stratégique pour l'éducation afro-néoécossaise*. <https://www.ednet.ns.ca/acs/files-acs/docs/africannovascotianeducationframeworkfrfin.pdf>

Pendant ce temps, en Ontario, un rapport rendu public par Stephen Lewis en 1992 après l'émeute de la rue Yonge soulignait :

Partout, le discours des élèves de Toronto – même s'il a été fortement modifié par les différentes écoles et les différents emplacements – était essentiellement celui le même. Où sont les cours d'histoire noire? [...]

Les élèves étaient farouchement éloquents et souvent profondément touchants. Parfois en colère. Ils ne comprennent pas pourquoi les écoles sont si lentes à refléter l'ensemble de la société. Un jeune homme brillant dans une école secondaire de la région métropolitaine est de Toronto a dit qu'il avait atteint la treizième année sans jamais avoir eu de livre écrit par une personne noire dans le programme. [...] C'est absurde dans un monde où la magnifique littérature d'auteurs et auteures noirs abonde.

L'année 2022 marque le 30^e anniversaire de la publication de ce rapport. Pourtant le manque de représentation dans les programmes continue de se faire sentir en Ontario.

Malgré le peu d'attention que leur accordent les systèmes d'éducation, les communautés et les sociétés historiques noires du pays ont préservé leurs histoires locales et ont milité pour que l'histoire des Noirs devienne un élément obligatoire du programme d'études. Elles ont restauré des bâtiments historiques, préservé des cimetières, écrit les histoires locales et proposé des visites guidées pour raconter l'histoire locale des personnes noires.

En 2021, l'Ontario Black History Society s'est penchée sur l'inclusion des personnes noires dans les manuels d'histoire de la 8^e année. Elle a trouvé seulement 13 mentions de la présence de personnes noires au Canada dans les 255 pages de l'ouvrage. Natasha Henry, présidente de la société, a affirmé ce qui suit dans une entrevue⁹ :

C'est un exemple de racisme systémique envers les personnes noires dans le pays. Le niveau de reconnaissance des personnes noires ne reflète pas du tout leurs 400 ans de présence ici au Canada. [...] Ce sujet ne devrait plus être optionnel et laissé à la discrétion du personnel enseignant. Il s'agit vraiment de faire en sorte que l'histoire des personnes noires et que la présence au pays de personnes afro-descendantes – qui remonte à 400 ans –, soient intégrées aux programmes scolaires de la maternelle à la 12^e année.

La situation actuelle

Dans le sillage du meurtre de George Floyd aux États-Unis et des soulèvements qui ont suivi des deux côtés de la frontière, le plaidoyer des communautés noires s'est traduit par une plus grande attention accordée aux expériences et aux résultats des élèves de la communauté noire à travers le pays. Par exemple, le personnel enseignant du Toronto District School Board a élaboré un cours interdisciplinaire, *Deconstructing Anti-Black Racism in the Canadian and North American Context*, après avoir entendu des élèves des communautés noires déclarer

9 Katawazi, M. (2021, 26 février). *Ontario government urged to add Black history to education curriculum*. <https://toronto.ctvnews.ca/ontario-government-urged-to-add-black-history-to-education-curriculum-1.5326049>

que la couleur de leur peau représentait un fardeau¹⁰. D'abord donné aux élèves de 12^e année dans 7 écoles du conseil scolaire, le cours est maintenant offert par d'autres conseils scolaires en Ontario. Malgré ces petits progrès, les élèves, les parents et le personnel enseignant continuent d'affirmer que le manque de représentation des personnes noires dans les programmes les préoccupe¹¹.

Les fédérations enseignantes et leurs membres à travers le pays ont aussi exprimé le besoin d'intégrer la représentation des personnes noires aux programmes scolaires. La formation sur le racisme envers les personnes noires pour le personnel enseignant qu'ont lancée en 2020 et 2021¹² la CCUNESCO et le Centre mondial du pluralisme a été bien accueillie par les enseignantes et enseignants, qui reconnaissent l'importance de lutter contre le racisme envers les personnes noires dans les salles de classe, mais qui ne croient pas avoir toutes les compétences pour le faire¹³. La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario, tout comme d'autres, a élaboré des ressources pour soutenir le personnel des écoles dans l'intégration de l'histoire, de la culture, de l'identité et de la réalité des Canadiennes et Canadiens noirs. Le document de la fédération, *365 ETFO Black Canadian Curriculum Junior Teacher Resource*, aborde le racisme et la discrimination tout en honorant les athlètes, leaders communautaires, musiciennes, musiciens, politiciennes, politiciens, scientifiques, agentes et agents de changement et pionnières et pionniers noirs du Canada.

Bien que de nombreuses études se soient penchées sur les problèmes auxquels sont confrontés les élèves de la communauté noire à travers le pays, elles étaient concentrées individuellement sur des conseils scolaires ou des provinces. Une analyse complète à l'échelle du pays se fait encore attendre en ce qui concerne la représentation des personnes noires dans les programmes. L'objectif du présent rapport est d'apporter un éclairage national sur la question, en espérant que les décideurs et les conseils scolaires l'utiliseront pour continuer sur leur lancée en ces temps décisifs, car il faut bien s'attaquer au racisme envers les personnes noires et accepter la réalité que l'histoire des Canadiennes et Canadiens noirs EST l'histoire du Canada et que le développement d'une compréhension complète et juste de cette histoire profitera à tous les élèves.

10 CBC News. (2021, 3 février). *TDSB to offer anti-Black racism course for Grade 12 students at 7 schools next year*. <https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/toronto-district-school-board-anti-black-racism-course-grade-12-secondary-schools-1.5898585>

11 Voir pour l'exemple, York Region District School Board. (2021). *Dismantling Anti-Black Racism Strategy: Creating anti-racist and Black-affirming learning and working environments. Part 1: Background Report*. <https://www2.yrdsb.ca/sites/default/files/2021-03/ABR-STRATEGY-Part1.pdf>; Turner, T. et N. Henry. (2022). *GECSB Dismantling Anti-Black Racism: Background Report*. Greater Essex County District School Board. <https://www.publicboard.ca/en/family-and-community-support/resources/Documents/Dismantling-Anti-Black-Racism-Strategy/Dismantling-Anti-Black-Racism-Background-Report-FINAL.pdf>.

12 *Webinaire : Agir pour lutter contre le racisme anti-Noirs dans les écoles canadiennes*. <https://tinyurl.com/4nx5ntxh>

13 *De la réflexion à l'action : aborder le racisme anti-Noirs dans les écoles canadiennes*, p. 5.

VUE D'ENSEMBLE DU RAPPORT

Ce rapport comprend six sections.

- » **La section 1** (la section actuelle) présente des renseignements généraux pour contextualiser le besoin et la raison d'être du rapport.
- » **La section 2** explique le contexte du système d'éducation canadien pour aider les lectrices et lecteurs à comprendre le rôle des provinces, des territoires, du personnel enseignant et des conseils scolaires (ou centres de services)¹⁴ dans le fait de déterminer ce que les élèves apprendront en classe.
- » **La section 3** résume la méthode de recherche et ses limites.
- » **La section 4** présente les observations de recherche.
- » **La section 5** aborde les mesures possibles à mettre en place.
- » **La section 6** fait des recommandations allant dans le sens de ces mesures.

¹⁴ Certaines provinces ont éliminé les conseils scolaires (la Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, le Québec). Ces conseils scolaires ont été remplacés par des centres de services dans certains cas et par des conseils consultatifs d'école dans d'autres.

SECTION 2

CONTEXTE

CONTEXTE FÉDÉRAL

En vertu de la constitution canadienne, tous les niveaux d'enseignement relèvent exclusivement des provinces. Et en dépit du statut constitutionnel à part des trois territoires – le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut –, le gouvernement fédéral a délégué à ces derniers la responsabilité de l'éducation. Autrement dit, contrairement à d'autres pays, le Canada n'a pas de normes nationales qui gouvernent ce qui devrait être enseigné dans les programmes des écoles primaires et secondaires. Les décisions relèvent exclusivement des provinces et des territoires.

À travers le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), les ministres canadiens de l'Éducation communiquent et réseautent avec leurs homologues pour définir et faire progresser les priorités en éducation, dont l'éducation autochtone, les compétences globales et l'enseignement postsecondaire durable. En 2016, les provinces et territoires se sont entendus sur six [compétences globales](#) que les élèves devraient acquérir entre la maternelle et la 12^e année.

RÔLES DES PROVINCES ET TERRITOIRES

Les ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation ont élaboré des objectifs en consultation avec les intervenants et les partenaires en éducation. Les ministères ont établi des attentes en matière de connaissance et de capacité auxquelles les élèves doivent impérativement satisfaire à la fin de chaque année d'étude ou de chaque cours. Ils analysent régulièrement leur programme pour s'assurer que ces attentes demeurent actuelles, pertinentes et adaptées aux étapes de développement.

Chaque province et territoire adopte sa propre approche pour élaborer ces attentes, qui sont parfois générales, et parfois spécifiques. Par exemple :

- » En Colombie-Britannique, on énumère les compétences principales et les « grandes idées » à aborder en classe. On nomme aussi les compétences que les élèves devront avoir acquises à la fin du cours et le contenu qui devra avoir été appris.
- » En Nouvelle-Écosse, on établit des résultats précis et qui sont accompagnés d'un guide contenant des renseignements détaillés sur les unités d'étude, les contextes d'apprentissage et d'enseignement et l'évaluation de l'apprentissage des élèves, en plus d'exemples de feuilles d'activité et d'autres ressources.
- » L'Ontario a l'un des programmes les plus complets et les plus détaillés au Canada. Dans les documents pédagogiques, on présente les priorités provinciales en matière d'éducation, l'importance de chaque matière et les idées qui sous-tendent le programme. On fournit un survol des attentes et enchaînements du programme, en plus d'orienter l'évaluation des réalisations des élèves. On donne des exemples et des « pistes de réflexion » pour chaque attente afin d'expliquer les exigences et d'illustrer les types de connaissances et de compétences en jeu.

CONSEIL SCOLAIRE, DIRECTION ET PERSONNEL ENSEIGNANT

Les conseils scolaires (ou centres de services) et le personnel enseignant sont responsables de concevoir des cours et des évaluations qui aident les élèves à accomplir les résultats d'apprentissage établis. Dans les conseils scolaires et les centres de services, des départements chargés du programme élaborent les philosophies qui orienteront l'enseignement, y compris l'envergure et la séquence de l'apprentissage. Ces organismes conçoivent aussi des ressources pour le personnel enseignant à partir des priorités des conseils ou des centres.

Les directrices et directeurs d'école jouent un rôle important dans l'élaboration du programme, puisqu'on s'attend à ce qu'elles et ils agissent comme leaders en matière d'enseignement dans les écoles. Elles et ils encadrent et supervisent des pratiques d'apprentissage et d'enseignement efficaces, en plus de travailler avec le personnel enseignant pour choisir les manuels et autres documents pédagogiques qui figurent sur les listes approuvées par le ministère de l'Éducation.

On attend du personnel enseignant qu'il utilise les ressources fournies par le ministère et les conseils ou centres pour planifier les unités d'étude, élaborer des approches en matière d'enseignement et choisir les bonnes ressources pour répondre aux attentes associées au programme et aux besoins et capacités des élèves de la classe¹⁵. On s'attend à ce que le personnel enseignant utilise son jugement professionnel pour déterminer ce qu'il enseignera et de quelle manière. En Ontario, le jugement professionnel se définit comme suit¹⁶ :

Un jugement fondé sur la connaissance professionnelle des attentes du programme, du contexte, des preuves d'apprentissage, des méthodes d'enseignement et d'évaluation et du critère et des normes qui témoignent de la réussite dans l'apprentissage des élèves. Dans la pratique professionnelle, le jugement implique un processus de réflexion intentionnel et systématique qui s'aiguise et où la compréhension évolue et la réflexion et l'autocorrection sont continues.

Bien que les ministères de l'Éducation et les conseils scolaires et centres de services établissent des objectifs d'apprentissage, ils ne décident pas dans quelle mesure chaque enseignante et enseignant devrait individuellement satisfaire aux attentes du programme. Ce choix revient à chaque personne. Ainsi, ce qu'on enseigne dans les salles de classe du pays varie non seulement d'une province à l'autre, mais aussi d'un district scolaire à l'autre et même d'une classe à l'autre dans une même école.

15 Ontario Ministry of Education. (n.d.). *Curriculum Development and Implementation*. <https://www.dcp.edu.gov.on.ca/en/what-is-curriculum/curriculum-development-and-implementation>

16 Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario. 2010. *Understanding your Professional Judgement*. <https://www.etfohp.on.ca/wp-content/uploads/Understanding-your-Professional-Judgement.pdf>

SECTION 3

MÉTHODE ET LIMITES DE L'ANALYSE

MÉTHODE

Pour atteindre les objectifs de recherche, nous avons utilisé plusieurs méthodes.

Évaluation des documents pédagogiques

Nous avons analysé les documents pédagogiques publiés et accessibles, en portant une attention particulière aux études sociales, pour toutes les provinces et tous les territoires. Nous cherchions à déterminer :

- » dans quel contexte et de quelle manière il est question des personnes noires dans les documents pédagogiques en études sociales au Canada, au primaire et au secondaire;
- » dans quel contexte et comment on s'attaque au racisme envers les personnes noires;
- » quelles sont les occasions manquées de lutter contre le racisme envers les personnes noires et d'inclure ces dernières aux programmes scolaires.

Les « études sociales » comprennent les cours d'histoire, de géographie, d'éducation civique et de citoyenneté.

Nous avons utilisé la fonction de recherche par mots-clés pour évaluer les documents pédagogiques des sites web de chaque province ou territoire. Nous voulions déterminer si certains termes, thèmes et concepts s'y retrouvaient – et à quelle fréquence – et comment les personnes noires et la lutte contre le racisme à leur endroit y étaient abordées.

La CCUNESCO et le personnel du Turner Consulting Group ont choisi ensemble les mots-clés suivants pour générer une recherche assez large tout en étant gérable (donc limitée) :

- | | | |
|----------------------------|--------------------------|--|
| » Afrique | » Harriet Tubman | » Mathieu Da Costa |
| » Africville | » Immigration | » Noir |
| » Apartheid | » Inclusion | » Olivier Le Jeune |
| » Caraïbes | » John Graves Simcoe | » Porteurs Pullman |
| » Chemin de fer clandestin | » John Ware | » Première et Seconde Guerres mondiales |
| » Chloe Cooley | » Josiah Henson | » Racial |
| » Droits civils | » Justice sociale | » Racisme |
| » Droits de la personne | » Louisa Ann Johnson | » Ségrégation |
| » Discrimination | » Loyaliste noir | » Viola Desmond |
| » Équité | » Marie-Joseph Angélique | » 2 ^e Bataillon de construction |
| » Esclave | » Martin Luther King | |
| » Guerre de 1812 | » Mary Ann Shadd | |

Ils ont utilisé certains mots-clés pour voir si les programmes d'études parlaient de personnes noires et d'événements importants (par exemple, Mathieu Da Costa, esclavage). D'autres pour trouver des occasions d'inclure les Canadiennes et Canadiens noirs dans les programmes. Par exemple, la Première Guerre mondiale serait une occasion de parler de la réticence du pays à laisser les Canadiens noirs s'enrôler, ce qui a mené à la formation du 2^e Bataillon de construction, une unité ségréguée. Les noms de personnes et d'autres mots-clés (par exemple, droits civils et Martin Luther King) leur ont servi à comparer les programmes et à voir si et comment on y parlait des Afro-américaines et Afro-américains en comparaison des Canadiennes et Canadiens noirs.

Consultations

Pour compléter cette analyse des documents pédagogiques, nous avons consulté :

- » le personnel des ministères de l'Éducation (grâce à des entrevues), qui nous a permis de repérer les problèmes et les occasions liés à l'inclusion des Canadiennes et Canadiens noirs dans les programmes;
- » une personne qui enseigne l'histoire et qui concentre ses recherches sur l'opposition à l'esclavage;
- » une personne qui enseigne l'histoire des personnes noires au personnel enseignant;
- » le personnel d'un organisme communautaire qui mène des recherches pour aviser les décideurs, les pédagogues, les parents et le grand public de la meilleure manière d'améliorer les perspectives éducatives et la réussite scolaire des élèves de la communauté noire;
- » dix enseignantes et enseignants de l'Alberta, de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse (dans deux groupes de discussion).

Les perspectives de toutes ces personnes se retrouvent dans le rapport.

LIMITES DE L'ANALYSE

Bien que l'objectif fût d'évaluer les programmes à l'échelle canadienne, l'approche avait ses limites. Tout d'abord, seuls les documents en anglais ont été évalués. Aucun document en français conçu pour les classes du Québec ou du Nouveau-Brunswick ou pour les programmes en français ou les cours d'immersion française du reste du pays n'a été analysé. Notons toutefois que dans la plupart des provinces et territoires, les programmes sont très semblables dans les deux langues.

L'analyse s'est limitée aux documents accessibles en ligne dans des formats consultables. Nous avons aussi eu recours à la recherche par mots-clés, puisqu'il nous était impossible de lire intégralement les milliers de pages recensées. Par conséquent, il se pourrait que nous ayons omis certaines références aux Canadiennes et Canadiens noirs qui ne contenaient aucun des mots-clés que nous avons sélectionnés. D'autant plus que les noms de nombreuses figures historiques noires ne faisaient pas partie de nos mots-clés. Résultat, cette analyse ne tient probablement pas compte de toutes les mentions de personnes noires dans les différents programmes scolaires.

Notre analyse ne tient pas non plus compte des ressources créées par les districts scolaires, les centres de services ou la fédération des enseignantes et enseignants qui pourraient se concentrer sur l'histoire des personnes noires et sur la lutte contre le racisme envers elles. Enfin, elle ne tient pas compte du travail réalisé individuellement par les enseignantes et enseignants pour intégrer la représentation de personnes noires dans leurs leçons et pour enrichir l'apprentissage des élèves en accueillant les scientifiques, artistes, conteuses et conteurs noirs dans leur classe.

La dernière limitation concerne la portée. Notre analyse porte de façon large sur ce qui se fait au Canada, mais elle n'entre pas dans les détails du programme scolaire de chaque province ou territoire. Ainsi, le présent rapport doit venir alimenter la discussion sur le besoin de représentation noire dans les programmes et servir de tremplin à d'autres recherches plus pointues sur le programme respectif de chaque province et territoire.

SECTION 4

CONSTATS

Au cours de notre examen, nous avons émis plusieurs observations importantes pour les ministères de l'Éducation et les districts scolaires qui souhaitent intégrer toutes les facettes de l'histoire et de la représentation des personnes noires dans les programmes d'enseignement de la maternelle à la 12^e année. Les voici.

Nous avons formulé nos constats comme des observations plutôt que comme des conclusions, puisque notre méthode ne comprenait pas d'examen exhaustif des documents pédagogiques de la maternelle à la 12^e année. La question de la représentation des personnes noires dans les documents relatifs aux programmes dans les provinces et les territoires requiert une analyse beaucoup plus approfondie et devrait faire partie du processus d'examen et de révision des programmes auxquels s'adonnent régulièrement les ministères de l'Éducation. Les districts scolaires, la direction et les pédagogues – qui jouent tous un rôle important dans la conception des programmes d'enseignement au Canada – devraient envisager une analyse approfondie.

L'examen des programmes nous a menés à faire des observations concernant :

1. Le contexte pédagogique
2. L'exclusion des Canadiennes et Canadiens noirs des programmes
3. La nécessité de lutter contre le racisme envers les personnes noires
4. Les occasions manquées d'intégrer les expériences et contributions des personnes noires

LE CONTEXTE PÉDAGOGIQUE

Observation 1 : les documents pédagogiques donnent au personnel enseignant l'option d'intégrer la représentation des personnes noires, d'explorer leur histoire et d'aborder le racisme à leur égard – ou non

Les documents pédagogiques émis par les provinces et les territoires ne sont pas prescriptifs : ils donnent au corps enseignant une grande latitude sur la matière à enseigner et sur la manière d'évaluer les acquis. Les enseignantes et enseignants ont donc la possibilité et l'option de se concentrer sur des sphères d'intérêt pour eux et leur communauté scolaire et peuvent intégrer l'histoire et la représentation des personnes noires et discuter du racisme à leur égard s'ils le désirent.

L'examen a également relevé qu'à l'échelle du pays, les ministères de l'Éducation ont mis au point des programmes inclusifs qui reflètent la diversité des provinces, des territoires et du pays. Les documents d'enseignement de la maternelle à la 12^e année comprennent des sections sur l'équité et la justice sociale, de même que des lectures obligatoires portant sur l'antiracisme, la lutte contre la discrimination et l'inclusion.

Ce contenu donne au corps enseignant la possibilité d'aider les élèves à mieux comprendre la riche histoire des personnes noires au Canada, pourvu qu'ils et elles possèdent les connaissances, les compétences et la volonté pour le faire. Au cours de nos conversations avec des enseignantes et enseignants, certains ont indiqué qu'ils aimeraient le caractère non prescriptif du programme enseigné, lequel leur permettait d'adapter leurs leçons à la diversité des élèves dans leur classe. Certains ont pleinement tiré profit de cette occasion d'intégrer l'histoire et la représentation des personnes noires d'une manière qui affirme l'identité et aide tous les élèves à se libérer des stéréotypes négatifs que la société véhicule sur les personnes noires.

Au cours de nos conversations avec des enseignantes et enseignants, certains ont indiqué qu'ils aimeraient le caractère non prescriptif du programme enseigné, lequel leur permettait d'adapter leurs leçons à la diversité des élèves dans leur classe.

Parlant des occasions d'intégrer la représentation des personnes noires aux programmes, un membre du corps enseignant a indiqué que, pour lui, le Mois de l'histoire des Noirs s'étendait de septembre à juin. Cette personne a indiqué qu'elle incorporait la riche histoire locale dans les leçons quotidiennes et qu'elle visitait souvent les sites historiques locaux avec sa classe.

Cette grande latitude peut toutefois devenir une arme à double tranchant : en effet, certains membres du corps enseignant à qui nous avons parlé croient que l'absence d'attentes liées à l'enseignement de l'histoire et de la représentation des personnes noires fait en sorte que l'on choisit de ne pas aborder ces questions dans certaines classes :

Je ne vois pas beaucoup d'attentes liées à l'enseignement de l'histoire des personnes noires. Ces attentes sont souvent très générales. On laisse le choix d'aborder ou non l'histoire et la représentation des personnes noires à la discrétion du personnel enseignant. Et c'est probablement pourquoi beaucoup de choses sont laissées de côté. Peut-être que les enseignantes et enseignants ne connaissent pas cette histoire ou ne la jugent pas digne d'intérêt à certains moments... Au primaire, on parle de la famille, de la structure communautaire et du quartier. Mais on oublie souvent l'histoire des personnes noires là-dedans. Comme pédagogues, nous avons entre les mains un immense pouvoir, puisque c'est à nous d'aborder le sujet en premier.

Si la personne qui enseigne ne connaît pas bien l'histoire, elle craint d'essayer et de se tromper. Il règne toujours cette insécurité autour du programme enseigné. Et si on ne met pas l'accent là-dessus, ça peut facilement tomber entre deux chaises. Il n'y a pas vraiment de planification. C'est très boiteux. Donc, si une personne est à l'aise, elle enseignera le sujet, mais sinon, elle pourra tout simplement sauter ce chapitre.

En intégrant pleinement et explicitement la représentation des personnes noires dans les programmes scolaires, on pourrait s'assurer que l'histoire et les contributions contemporaines de ces personnes à la société canadienne et au monde sont présentées à toutes et tous les élèves et ne dépendent pas seulement du niveau d'intérêt ou de connaissances de l'enseignante ou de l'enseignant.

Observation 2 : pour intégrer la représentation des personnes noires et explorer leur histoire, le corps enseignant a besoin d'une meilleure formation de base, de perfectionnement professionnel continu et de ressources pédagogiques prêtes à l'emploi

Si les enseignantes et enseignants jouissent d'une grande liberté pédagogique pour intégrer la représentation des personnes noires, explorer l'histoire des Canadiennes et Canadiens noirs et aborder le racisme à leur égard en classe (voir l'observation 1), le problème est qu'ils n'en tirent peut-être pas profit, parce que la majorité n'a pas appris cette histoire à l'école publique, à l'université ou dans les programmes de formation à l'enseignement.

Dans nos conversations, les membres du corps enseignant ont souligné l'importance d'améliorer la littératie raciale pour qu'ils puissent mieux animer les discussions portant sur le racisme envers les personnes noires. La littératie raciale désigne la capacité des enseignantes et enseignants à comprendre les différentes façons dont l'origine ethnique et le racisme se manifestent dans la société, de même que la volonté, le vocabulaire et les compétences nécessaires pour utiliser ce savoir dans l'enseignement¹⁷.

Le corps enseignant aura besoin de ressources et de perfectionnement professionnel continu si l'on souhaite qu'il saisisse les occasions d'intégrer l'histoire et la représentation des personnes noires aux programmes. En fait, certaines personnes croient même que tant que les programmes de formation à l'enseignement ne seront pas à niveau, il sera inutile de modifier les documents pédagogiques. Un membre du corps professoral d'une faculté d'éducation est allé plus loin, en affirmant qu'il pourrait être irresponsable de modifier les exigences pédagogiques sans faire les changements correspondants dans les programmes de formation à l'enseignement et de s'assurer que les personnes qui sont déjà dans la profession possèdent les ressources et les connaissances nécessaires :

Je ne vois pas comment les gens pourraient enseigner l'histoire noire de manière responsable avec leurs connaissances actuelles. Ils n'ont aucune idée de ce qu'est véritablement le racisme. Ni du rôle qu'ont joué les personnes noires dans la construction de la société... Je crois qu'il est irresponsable de demander aux pédagogues, quel que soit leur niveau de compétence, d'enseigner l'histoire noire. Ils et elles n'ont tout simplement pas les connaissances pour bien le faire.

Certaines personnes interviewées ont même utilisé un langage encore plus fort : selon elles, le fait de demander à des enseignantes ou enseignants ne possédant pas le désir, les connaissances ou les compétences nécessaires d'intégrer l'histoire et la représentation des personnes noires d'une manière qui affirme l'identité n'aura pas les retombées attendues, mais pourrait aussi causer préjudice. Ces personnes ont également émis des inquiétudes à propos de l'enseignement du programme écrit, puisque le « programme caché » nuit fréquemment à la réussite des élèves des communautés noires :

¹⁷ Guinier, L. (2004). « From racial liberalism to racial literacy: *Brown v. Board of Education* and the interest-divergence dilemma ». *Journal of American History*, 91(1), 92–118.

Il ne s'agit pas seulement d'inclure les exigences aux programmes ou de fournir les ressources au personnel enseignant. En effet, si [les enseignantes et enseignants] sont racistes ou ne ressentent pas la nécessité ni la volonté d'aborder ces questions, ils résisteront, ou alors ils enseigneront ces leçons, mais pas de la bonne manière.

Je pense également à notre manière de voir les programmes scolaires, parce qu'on les aborde dans une perspective très limitée. Il faut comprendre que les programmes peuvent être enseignés dans les couloirs et dans différents contextes. Il faut donc songer à ce qui est représenté dans les corridors et les classes, comme l'espace physique, les affiches et les trucs comme ça. Mais il faut aussi regarder comment on soutient les élèves de la communauté noire quand ils et elles choisissent de se rassembler ou non. À quoi ressemblent les interactions dans la cafétéria? Tout cela procure aux élèves un sentiment soit d'inclusion, soit d'exclusion.

Le programme, c'est le contenu des documents, la pédagogie, la manière de présenter ce contenu et de l'incorporer dans notre enseignement. C'est l'environnement qu'on crée à l'école et dans la classe, les relations qu'on entretient avec la communauté. [...] Michael Apple parle du programme caché qui éloigne nos jeunes de l'école. Je crois que généralement, c'est l'aspect le plus important de cette notion.

La modification des programmes aura peu d'incidence positive si l'on continue de placer les élèves de la communauté noire dans des cours dont le niveau est en deçà de leurs aptitudes, de les suspendre ou de les expulser de manière disproportionnée, et si les enseignantes et enseignants continuent d'avoir de faibles attentes à leur égard.

Les personnes à qui nous avons parlé ont affirmé que si les écoles de partout au pays font un excellent travail, celui-ci dépend entièrement des enseignantes et enseignants individuels et nécessite un apprentissage et un travail supplémentaires qui s'ajoutent à une charge de travail déjà élevée. Ces enseignantes et enseignants ont indiqué avoir consacré de nombreuses heures à parfaire leur éducation afin d'avoir la confiance nécessaire pour intégrer l'histoire et la représentation des personnes noires dans leur enseignement. Ils ont affirmé que si l'on souhaite intégrer l'histoire et la représentation des personnes noires, il faut offrir des ressources pédagogiques prêtes à l'emploi et du perfectionnement professionnel continu.

Certains ont également indiqué que beaucoup de leurs collègues souhaitent incorporer l'histoire et la représentation des personnes noires, mais ne possèdent pas les compétences, la confiance ou le courage nécessaires pour le faire.

Je crois que la plupart du temps, on est laissés à nous-mêmes. Dans les dernières années, notre conseil d'administration a mis au point des documents présentant l'histoire et les événements historiques de notre secteur. Mais on ne nous a pas donné le temps d'explorer ces ressources. [...] On nous a alloué du perfectionnement professionnel, mais ce n'est pas suffisant. [...] Il n'y a pas de suivi, il n'y a pas de leçons pour nous aider à utiliser les ressources. J'achète même des livres avec mon propre argent, je fais mon propre perfectionnement professionnel, je m'inscris à des conférences pour apprendre par moi-même. Il y a beaucoup de choses qu'il faut faire nous-mêmes, et ça demande beaucoup de temps.

Il faut une meilleure formation à l'enseignement. Si les enseignantes et enseignants ont des lacunes dans leur formation concernant l'expérience des Canadiennes et Canadiens noirs, les élèves auront aussi des lacunes. Si on ne connaît pas quelque chose, on ne peut pas s'attendre à l'enseigner. L'inquiétude est réelle, et les connaissances font défaut. Je suis né au Canada; j'ai fréquenté l'école de la maternelle à la 12^e année. J'ai fait des études postsecondaires et j'ai dû chercher l'information moi-même. Afua Cooper affirme qu'il est possible de détenir un diplôme en études canadiennes et d'ignorer qu'il y a eu de l'esclavage au Canada pendant 200 ans. Ainsi, des pédagogues passent par le système et reçoivent une formation à l'enseignement qui ne présente pas l'expérience des Canadiennes et Canadiens noirs. Ils arrivent en classe et on s'attend à ce qu'ils enseignent cette histoire?

Il faut insister sur l'importance d'avoir facilement accès aux ressources et d'avoir des attentes élevées relatives aux connaissances, comme on le fait pour les autres disciplines.

Il y a deux exceptions à l'omission générale des Canadiennes et Canadiens noirs dans les programmes scolaires, soit des cours offerts en Ontario et en Nouvelle-Écosse.

En Nouvelle-Écosse, le cours d'études afro-canadiennes de 11^e année aborde les conséquences de l'esclavage et du colonialisme sur le continent africain et la diaspora africaine; examine l'histoire de la communauté afro-canadienne en Nouvelle-Écosse; présente les dynamiques socioéconomiques et politiques en lien avec la diaspora africaine; et réfléchit aux contributions des Canadiennes et Canadiens noirs dans leur propre communauté, dans le Canada et dans le monde. Le cours évoque la nécessité d'entreprendre des réformes socioéconomiques et politiques afin que tous les membres de la société canadienne jouissent de la même justice sociale.

L'Ontario offre également un cours sur l'histoire des personnes noires, mais ce cours est optionnel. Certaines et certains pédagogues sont d'avis que les cours optionnels ne constituent pas des solutions à l'intégration de l'histoire des personnes noires dans les programmes. D'autres croient aussi que ces cours sont offerts trop tard dans le parcours d'apprentissage (c.-à-d. quand les élèves en savent déjà beaucoup sur l'histoire canadienne). D'autres encore ont expliqué qu'à leur avis, le fait d'avoir des cours séparés sur l'histoire des personnes noires envoie le message que cette histoire est distincte du reste du pays.

Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse. *African Canadian Studies 11 Guide*. <https://tinyurl.com/yre7tk3p>

L'EXCLUSION DES CANADIENNES ET CANADIENS NOIRS DES PROGRAMMES

Observation 3 : les programmes ne présentent pas un récit cohérent de la présence des personnes noires au Canada, parce qu'ils incorporent peu de leurs histoires

Dans l'ensemble, notre examen a démontré que les récits importants mettant en vedette des Canadiennes et Canadiens noirs et d'ascendance africaine ne faisaient pas partie des programmes des provinces et territoires.

Par exemple, peu de documents évoquent des figures noires célèbres comme Mathieu da Costa, Olivier Le Jeune, Josiah Henson, Chloe Cooley ou John Ware, pour n'en nommer que quelques-uns. Et quand ils le font, c'est généralement en détachant ces figures d'un récit cohérent de l'histoire des personnes noires au Canada et du racisme constant qu'elles ont subi ici.

...aucun personnage afro-canadien ne figure au programme de toutes les provinces et de tous les territoires

Cela signifie que même lorsque les élèves entendent parler de certaines personnes noires, on ne leur présente pas l'histoire complète des personnes noires au Canada, leur longue présence au pays ou leurs contributions importantes. Certains pédagogues avec qui nous avons discuté ont évoqué le caractère sporadique de l'inclusion des personnes noires dans les programmes :

Ces noms figurent aux programmes, mais ils sont détachés de tout contexte. À quoi sont-ils liés? Je crois qu'en commençant l'enseignement en maternelle, on pourrait développer les connaissances peu à peu, et les élèves seraient alors en mesure de faire des liens. Ils et elles verraient la valeur et l'importance de l'histoire des personnes noires, et tout aurait du sens.

Quand [des figures noires notables] font partie du programme, elles sont présentées comme étant exceptionnelles. Elles ne sont pas au centre du récit. L'idée est qu'elles sont extrêmement rares, si rares qu'on devrait s'intéresser à leur vie ou à leur philosophie politique ou à leurs projets ou à leur contribution à la société.

De plus, si quelques figures historiques noires sont incluses dans les documents pédagogiques de certaines provinces, aucun personnage afro-canadien ne figure au programme de toutes les provinces et de tous les territoires. Il s'agit d'une omission importante : en effet, parmi les 730 personnes figurant sur la liste des personnages d'importance historique nationale au Canada¹⁸, de nombreuses sont d'origine africaine.

18 Parcs Canada. (2023). Annuaire des désignations patrimoniales fédérales. <https://parcs.canada.ca/culture/dfhd>

Tout comme les Canadiennes et Canadiens noirs d'importance historique ne sont pas représentés de manière uniforme dans les différents programmes scolaires à l'échelle du pays, les récits mettant en vedette des personnes noires figurent de manière sporadique dans les documents pédagogiques, même si de nombreux événements mettent en vedette des Canadiennes et Canadiens noirs, notamment l'immigration des pionniers noirs en Alberta et en Saskatchewan, le chemin de fer clandestin, la Loi antiesclavagiste du Haut-Canada (1793), la migration des pionniers noirs vers la Colombie-Britannique, le 2^e Bataillon de construction, les unités de milice noires dans le Haut-Canada entre 1812 et 1850, l'Universal Negro Improvement Association of Canada (UNIA), l'esclavage des personnes africaines au Canada et le programme de recrutement de domestiques antillaises.

L'Ontario et la Nouvelle-Écosse réussissent mieux que les autres provinces à inclure ces événements. Par exemple, l'Ontario présente le chemin de fer clandestin dans le programme d'enseignement primaire¹⁹ et la Nouvelle-Écosse traite de l'expérience des Néo-Écossaises et Néo-Écossais d'ascendance africaine, notamment la discrimination qu'ils ont subie et leur lutte pour les droits de la personne. Toutefois, les personnages et événements ayant une importance historique pour d'autres provinces – comme l'arrivée des Exodusters et John Ware en Alberta (qui a joué un rôle important dans le développement de l'industrie bovine de la province) – ne sont pas évoqués.

Nous avons aussi trouvé que les programmes scolaires ne tirent pas profit des occasions offertes par l'histoire locale pour l'apprentissage pratique. En effet, les programmes de certaines provinces s'intéressent davantage aux récits des personnes noires dans d'autres provinces que dans la leur.

En Colombie-Britannique, le programme explore ainsi les politiques discriminatoires et les injustices au Canada et dans le monde, notamment *la Loi de l'immigration chinoise*, *la Loi sur les Indiens* et *Africville*, mais ne fait aucune mention de l'arrivée de personnes afro-américaines en Colombie-Britannique à l'invitation de James Douglas, le gouverneur de la colonie de l'île de Vancouver²⁰, ni des expériences des résidents de Hogan's Alley²¹.

En mettant en lumière l'histoire de personnages noirs locaux, on encouragerait les enseignantes et enseignants à exploiter les ressources locales pour enrichir l'apprentissage des élèves. Les riches histoires locales préservées par des personnes et des sociétés historiques noires aux quatre coins du pays offrent aux pédagogues la possibilité d'incorporer des expériences d'apprentissage sur le terrain (comme des sorties scolaires) pour donner vie au programme. Toutefois, les personnes avec qui nous avons parlé ont indiqué que les enseignantes et enseignants ne sont pas tous au courant de ces possibilités ou n'en tirent pas tous profit :

19 Huit mentions sont faites dans le programme d'enseignement primaire de l'Ontario (pp. 130-162) : deux en 6^e année, une en 7^e année et cinq en 8^e année. Il n'y a aucune mention dans le programme d'enseignement secondaire.

20 Assemblée législative de la Colombie-Britannique. (n.d.). *1858—First Black settlers arrive in Victoria*. <https://www.leg.bc.ca/dyl/Pages/First-Black-Settlers-Arrive-in-Victoria.aspx>

21 Hogan's Alley Society. (n.d.). *What was Hogan's Alley?* <https://www.hogansalleysociety.org/about-hogans-alley/>

La ville où je réside compte un musée sur l'histoire des personnes noires. Je crois qu'il se trouve à seulement 10 minutes de marche de notre école, mais les classes ne le visitent pas. Mes élèves ont la chance d'aller au musée plus souvent que les autres classes, parce que leur enseignant est noir. Je discutais récemment avec une élève de 7^e année qui vit des difficultés liées au fait d'être noire. L'école ne compte pas une grande population noire. Je lui ai demandé si elle avait déjà visité le musée. Elle a répondu : « Non, j'ai toujours voulu y aller, mais je n'ai pas encore eu l'occasion de le faire. » Elle est en 7^e année, et le musée n'est qu'à 10 minutes de marche.

LA NÉCESSITÉ D'ABORDER LE RACISME ENVERS LES PERSONNES NOIRES

Observation 4 : l'équité et la justice sociale figurent dans de nombreux documents pédagogiques, mais le racisme envers les personnes noires n'est pas explicitement cité, et les discussions sur l'équité et la justice sociale n'englobent pas toujours l'expérience des personnes noires

Les documents pédagogiques que nous avons examinés pour chaque province et territoire couvrent des sujets importants et complexes, comme l'équité, la justice sociale, le racisme et différentes formes d'oppression. Dans certaines classes, des chapitres ou des cours entiers sont consacrés à ces questions. Certains documents pédagogiques offrent également au personnel enseignant des conseils sur la création de classes inclusives et la manière d'aborder la justice sociale. Il y a de grandes variations d'une province ou d'un territoire à l'autre, mais ces questions sont parfois extrêmement bien présentées dans les documents d'appui à l'intention du personnel enseignant et les documents pédagogiques.

Si ces documents et d'autres documents pédagogiques explorent une multitude d'exemples historiques et contemporains d'iniquité et d'injustice sociale au Canada et dans le monde – et invitent les enseignantes et enseignants à explorer les expériences de divers groupes – ils négligent souvent les expériences des Canadiennes et Canadiens noirs.

Certains de ces documents examinent le racisme vécu par les personnes noires, mais aucun n'utilise véritablement le terme « racisme envers les personnes noires ». Cela pourrait être en partie dû à l'âge des documents : certains datent de 2005, bien avant que l'expression « racisme envers les personnes noires » ne soit répandue. Or, les documents mis à jour dans les deux ou trois dernières années ne font pas plus mention du terme.

OCCASIONS MANQUÉES D'INTÉGRER LES EXPÉRIENCES ET CONTRIBUTIONS DES PERSONNES NOIRES

En outre, notre analyse des programmes scolaires a relevé un certain nombre d'occasions manquées de brosser un portrait plus juste de l'histoire du Canada dans les programmes, soit un qui inclut les expériences et les contributions des Canadiennes et Canadiens noirs.

Observation 5 : les documents pédagogiques ne mentionnent pas tous l'esclavage qui a existé au Canada

La première omission notable concernant l'histoire du Canada est l'esclavage. Il y a certains chapitres importants sur l'histoire du pays où l'existence de l'esclavage au Canada devrait être abordée, mais ne l'est pas. Par exemple, dans un cours de 12^e année en Ontario intitulé « Équité et justice sociale : de la théorie à la pratique » (curriculum de l'Ontario : secondaire, 2013), de nombreux exemples sont présentés pour permettre aux élèves « d'analyser les motifs derrière certains exemples d'injustice sociale dans l'histoire canadienne. » On mentionne la ségrégation raciale dans ces exemples, mais pas l'esclavage.

De plus, lorsque l'esclavage est mentionné dans les documents pédagogiques que nous avons analysés, c'est souvent en référence à celui qui a existé aux États-Unis ou dans les civilisations de la Grèce ou de la Rome antiques. Par exemple, dans ceux de la Colombie-Britannique, l'esclavage est mentionné dans le contexte des cultures anciennes²² et on passe sous silence la traite transatlantique des esclaves et l'esclavage au Canada. De la même façon, les documents pédagogiques de l'Île-du-Prince-Édouard citent uniquement l'esclavage aux États-Unis et la fuite des esclaves des États-Unis vers le Canada²³.

Par ailleurs, le rôle du Canada dans la traite transatlantique des esclaves n'est pas évoqué. Par exemple, la morue salée de Terre-Neuve-et-Labrador était un élément important de l'économie de cette colonie britannique. La morue qui ne pouvait être vendue en Europe était alors salée et envoyée dans les Caraïbes, où elle est devenue un aliment de base pour les personnes mises en esclavage²⁴.

22 Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique (2016). *British Columbia Social Studies Grade 7 Curriculum document*. https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/curriculum/social-studies/en_social-studies_k-9_elab.pdf

23 Ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard (2007). *Canadian Studies 401A curriculum*. https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/eelc_cas401a.pdf

24 CBC News. (18 août 2019). *Artist highlights N.L.'s slave trade connection in Bonavista exhibition*. <https://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-Labrador/camille-turner-nl-slave-ships-connection-1.5240589>

Dans le cours sur l'équité, la diversité et la justice sociale donné en Ontario, une section des documents pédagogiques sur l'équité et la justice sociale au Canada indique que, d'ici la fin du cours, les élèves seront en mesure de décrire divers exemples historiques et contemporains d'iniquité et d'injustice sociale au Canada. (Parmi les exemples, on retrouve des politiques historiques d'immigration, comme la loi sur l'exclusion des Chinois; la réponse du Canada aux réfugiés juifs fuyant le nazisme; l'internement des Canadiennes et Canadiens d'origine japonaise; les conditions de vie dans les bidonvilles urbains et les communautés des Premières Nations; et la destruction d'Africville). Aucune section ne fait mention de l'esclavage au Canada.

Parmi ses documents pédagogiques, l'Île-du-Prince-Édouard compte un guide à l'intention du personnel enseignant sur la pièce *The Old Stock*²⁵, qui porte sur l'histoire de la province. Le guide aborde l'existence de l'esclavage à l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que le racisme envers les personnes d'ascendance africaine. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un document pédagogique officiel, le guide présente des informations et des leçons que les enseignantes et enseignants peuvent utiliser. Une autre exception, cette fois en Nouvelle-Écosse, est un cours de niveau secondaire intitulé Études afro-canadiennes²⁶. Le cours examine les conditions d'esclavage, les stratégies de résistance et les conséquences de l'esclavage pour les communautés afro-canadiennes.

Or, les discussions portant sur l'esclavage au Canada demeurent l'exception, et non la règle. Ainsi, bon nombre d'élèves termineront leurs études secondaires en ignorant que l'esclavage a existé au Canada. Comme l'a expliqué un professeur avec qui nous avons discuté, cela pose problème lorsque ces jeunes arrivent à l'université sans avoir une bonne compréhension de l'histoire du Canada :

Les jeunes qui arrivent du secondaire ne savent presque rien de l'esclavage en tant que système, en tant que machine dans laquelle des hommes et des femmes ont existé, résisté, survécu, fondé des familles et créé des cultures et des religions. Tout cela n'existe pas pour eux. L'an dernier, j'ai donné quelques ateliers dans une école secondaire... Les élèves devant moi, il y en avait environ 80, ne savaient pour ainsi dire rien... Ils et elles avaient entendu parler de l'esclavage à l'Antiquité ou de l'esclavage en Mésopotamie, il y a 2 500 ans, mais ignoraient tout de l'esclavage comme système construisant la race.

25 Ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard (2011). *The Old Stock: A teacher guide*.
https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/eelc_his621b_oldstock.pdf

26 Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse (2009). *African Canadian Studies II Guide*.
<https://tinyurl.com/yre7tk3p>

Observation 6 : un grand nombre de documents pédagogiques ne font pas mention du chemin de fer clandestin et des personnes afro-américaines ayant trouvé refuge au Canada

Pour de nombreuses personnes réfugiées afro-américaines, le voyage sur le chemin de fer clandestin a pris fin quelque part au Canada, comme au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Nouvelle-Écosse et en Ontario²⁷. Plus de 30 000 personnes sont arrivées au Canada par le chemin de fer clandestin, ce qui est fait le plus important mouvement de libération de l'esclavage en Amérique du Nord. Leurs descendantes et descendants vivent toujours dans des communautés aux quatre coins du pays. Malgré son importance dans l'histoire du Canada, le chemin de fer clandestin n'est mentionné que par la moitié des documents pédagogiques des provinces et territoires que nous avons examinés²⁸.

Observation 7 : les personnes noires ne sont pas incluses dans les discussions sur le rôle du Canada dans les conflits internationaux

Le rôle du Canada dans les conflits internationaux, comme ancienne colonie britannique et comme pays, est l'un des rares sujets abordés dans les divers programmes du pays. Ce serait une occasion d'inclure les Canadiennes et Canadiens noirs aux programmes, vu le rôle qu'elles ont joué dans ces guerres. Par exemple, on avait promis aux esclaves noirs la liberté, une protection complète et des terres en Amérique du Nord britannique s'ils combattaient dans l'armée britannique durant la guerre d'indépendance américaine. À la fin de la guerre, environ 1 500 loyalistes noirs se sont établis en Nouvelle-Écosse : le plus grand groupe de personnes d'origine africaine à s'installer dans la province à un moment donné²⁹. Si de nombreux documents pédagogiques présentent la migration des loyalistes de l'Empire-Uni, ils ne mentionnent pas toujours les loyalistes noirs ni le fait que certains loyalistes blancs possédaient des esclaves.

Des Canadiens noirs ont également contribué à défendre le Canada des Américains durant la guerre de 1812. Le Coloured Corps était une compagnie de milice composée d'hommes noirs ayant le statut d'unité de combat. Ces soldats ont aidé l'armée britannique à remporter la bataille de Queenston Heights et ont contribué à la défense de Fort George. Ils ont également fait partie d'une unité qui a participé à la construction de Fort Mississauga, un point stratégique durant la guerre.

27 Henry, N. (2020). *Chemin de fer clandestin*. L'Encyclopédie canadienne. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/chemin-de-fer-clandestin>

28 On a trouvé des références au chemin de fer clandestin dans les documents pédagogiques de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et, par extension, du Yukon.

29 Musée de la Nouvelle-Écosse (n. d.). *Who were the Black Loyalists?* <https://novascotia.ca/museum/blackloyalists/who.htm>

En ce qui concerne la Première Guerre mondiale, nous avons trouvé des mentions de la contribution des Canadiens noirs et du 2^e Bataillon de construction dans un seul document pédagogique en Ontario et en Nouvelle-Écosse. On passe sous silence le fait que 1 300 Canadiens noirs ont combattu dans des unités non ségréguées durant la guerre³⁰. De plus, nous n'avons trouvé aucune allusion à des Canadiens noirs particuliers, bien que plusieurs aient servi avec distinction dans un contexte de ségrégation et de discrimination. Des Canadiens noirs ont remporté des médailles au cours de certaines des batailles les plus violentes de la guerre, dont la crête de Vimy, cote 70, Passchendaele et Ypres.

Bien que certains documents pédagogiques examinent les changements sociaux ayant eu au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ils n'abordent pas la lutte pour

les droits de la personne menée par les hommes noirs de retour de la guerre, qui se sont vus incapables de se faire servir dans des commerces au Canada après avoir combattu pour la démocratie en Europe. Ainsi Hugh Burnett, bien que vêtu de son uniforme militaire, s'est vu refuser de se faire servir dans un café à Dresden, en Ontario, à cause de la couleur de sa peau. Son travail de militantisme a mené à l'adoption de lois qui ont constitué un prélude au *Code des droits de la personne de l'Ontario* – le premier code du genre au pays³¹.

On examine souvent la Première et la Deuxième Guerre mondiale d'un point de vue nationaliste, tandis qu'on étudie les droits de la personne d'un point de vue mondial. Cette approche fait abstraction de la violation des droits fondamentaux des Canadiennes et Canadiens noirs.

Notre examen a montré que partout au pays, les documents pédagogiques traitent plus souvent du mouvement américain des droits civiques que de celui du Canada.

30 Mathieu, S.-J. (n. d.). *Les Canadiens noirs et les forces armées du Canada*. Musée canadien de la guerre. <https://www.museedelaguerre.ca/apprendre/les-canadiens-noirs-et-les-forces-armees-du-canada/?ga=2.83315990.1662101169.1677624710-1854642455.1677624710>

31 Macnab, M. (19 avril 2018). Hugh Burnett. L'Encyclopédie canadienne. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/hugh-burnett>

Observation 8 : on ne s'attache pas assez au combat des Canadiennes et Canadiens noirs pour les droits de la personne ni à leur rôle dans le cadre actuel de droits

Les Canadiennes et Canadiens noirs ont joué un rôle de premier plan dans la lutte pour les droits de la personne au pays, et certains événements s'apparentent à ceux qui se sont déroulés aux États-Unis. Toutefois, notre analyse des programmes scolaires a révélé que, lorsque la lutte pour les droits de la personne ou les mouvements de justice sociale sont évoqués, le rôle des Canadiennes et Canadiens noirs est souvent minimisé, ou bien le contenu se limite aux États-Unis et ignore le mouvement parallèle qui a eu lieu au Canada.

Ainsi, le programme de la Nouvelle-Écosse comprend une activité où les élèves sont invités à rédiger une courte description de ce que certaines figures canadiennes ont fait pour améliorer ou protéger les droits de la personne, mais il ne présente aucune personne noire parmi les exemples. Soulignons en particulier l'omission de Viola Desmond, dont la poursuite judiciaire contre la ségrégation a inspiré le mouvement en faveur de l'égalité raciale au Canada³².

De plus, notre examen a montré que partout au pays, les documents pédagogiques traitent plus souvent du mouvement américain des droits civiques que de celui du Canada. Nous avons trouvé 21 mentions de Martin Luther King Jr et 11 de Rosa Parks, mais aucune de Fred Christie, Hugh Burnett, Bromley Armstrong ou d'autres personnages ayant joué un rôle important dans le mouvement canadien pour les droits de la personne. Viola Desmond figure quant à elle dans les documents pédagogiques de quatre provinces³³.

L'accent mis sur l'expérience américaine indique aux élèves que les personnes afro-américaines ont fait face à de la discrimination (ségrégation, lois discriminatoires), sans reconnaître que les Canadiennes et Canadiens noirs ont vécu la même chose. De la même manière, en s'intéressant seulement aux personnes afro-américaines ayant milité pour la justice sociale, on donne aux élèves la fausse impression que les Canadiennes et Canadiens noirs n'ont pas subi de racisme et n'ont donc pas eu à combattre l'injustice au pays.

Au Québec, le cours *Histoire du 20^e siècle* comprend un chapitre explorant les demandes liées aux droits de la personne, où l'on demande aux élèves de « Nommer des acteurs de mouvements pour la défense des droits civiques des Noirs dans les années 1960 et 1970 (ex. : Martin Luther King, Rosa Parks, African National Congress) »³⁴. On met encore une fois l'accent sur les expériences américaines de racisme et de ségrégation, plutôt que sur les expériences similaires des Canadiennes et Canadiens noirs.

32 Bingham, R. (16 avril 2021). Viola Desmond. *L'Encyclopédie canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/viola-desmond>

33 Viola Desmond était mentionnée dans les provinces suivantes : Ontario, Manitoba, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard.

34 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (2014). *Précisions des apprentissages – Histoire du 20^e siècle : 5^e secondaire* http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/pfeq/PDA_PFEQ_histoire-20e-siecle_2014.pdf

Observation 9 : l’Afrique pourrait être mieux représentée dans les programmes

Dans les documents pédagogiques explorant l’histoire et les événements mondiaux, l’Afrique est mentionnée beaucoup moins souvent que les autres continents. On cite les royaumes de l’Égypte, de la Grèce et de la Rome antiques, de même que ceux de la Chine et de la Mésopotamie anciennes, tandis qu’on ne mentionne pas les royaumes africains, comme le royaume d’Aksoum, l’empire du Mali ou l’Empire songhaï. Les documents pédagogiques que nous avons analysés n’évoquent que très peu la colonisation de la majeure partie de l’Afrique par sept nations européennes de 1881 à 1914, ou encore les effets de cette colonisation sur l’ensemble du continent. On parle peu de la richesse amassée par l’Europe durant 400 ans d’esclavage ou de la manière dont la colonisation a nui au développement économique de l’Afrique.

Bien que l’analyse porte principalement sur la représentation des Canadiennes et Canadiens noirs dans les programmes scolaires, cette observation est pertinente, parce que les élèves devraient être capables de situer leurs expériences dans l’histoire globale des personnes d’ascendance africaine. Ainsi, la manière dont le continent africain est représenté dans les programmes contribue à la façon dont les élèves des communautés noires et les autres voient les personnes afrodescendantes.

Observation 10 : les Canadiennes et Canadiens noirs devraient être représentés dans les programmes au-delà des sciences sociales

Si l’analyse portait uniquement sur les documents pédagogiques en sciences sociales, certains membres du corps enseignant à qui nous avons parlé ont évoqué la nécessité de représenter les personnes noires dans toutes les autres matières aussi. Comme une personne l’a expliqué :

Je crois que les médias véhiculent une vision unidimensionnelle des personnes noires contre laquelle on doit lutter. [...] Par exemple, même s’il y a un film intitulé Colored Hockey League, on a encore cette vision que le hockey est un sport de Blancs et on l’associe à l’essence canadienne. Et si on ne fait pas partie du monde du hockey, à quel point sommes-nous vraiment « Canadiens »? Or, la ligue en question était la première ligue de hockey organisée en Amérique du Nord et elle était entièrement composée de joueurs noirs. On pourrait en parler dans les cours d’éducation physique, mais on ne le fait pas. Et donc, je crois que les disciplines comme les maths et les sciences, l’éducation physique, l’art dramatique et d’autres champs à l’extérieur des matières habituelles des langues, des arts et des sciences sociales sont les endroits où il manque vraiment de représentation.

SECTION 5

POSSIBILITÉS D'ACTION

Il y a de nombreux aspects positifs aux différents documents pédagogiques provinciaux et territoriaux que nous avons analysés. Beaucoup d'entre eux mettent l'accent sur l'équité, l'inclusion et la justice sociale, proposant aux enseignantes et enseignants différentes manières de représenter la diversité des élèves dans les leçons. Si cette orientation générale vers l'équité est louable, nous avons relevé un certain nombre de possibilités d'action pour les ministères de l'Éducation lors de leur révision de leur programme. Les districts scolaires pourraient ainsi encourager les membres du corps enseignant à inclure l'histoire et la représentation des personnes noires (dans toute leur diversité) et à discuter du racisme à leur égard dans les classes.

Comme ces possibilités d'action émergent d'une analyse pédagogique relativement limitée, il est important que le présent rapport ne soit pas vu comme le dernier mot sur ces questions. Nous espérons plutôt qu'il enrichisse le travail déjà en cours dans les ministères de l'Éducation, les districts scolaires et les classes pour mieux représenter les personnes noires et leur contribution au Canada. De plus, nous espérons qu'il aidera les sociétés historiques, les communautés et les personnes noires dans leur travail de sensibilisation.

1) Mieux représenter les personnes noires dans les programmes pour que les élèves aient un portrait plus juste et complet de l'histoire du Canada

Les personnes d'ascendance africaine sont installées au Canada depuis le début des années 1600. Elles ont joué un rôle important dans la défense et la formation du pays, de même que dans son histoire politique, culturelle et sportive. Ce qu'on appelle l'histoire

des Canadiennes et Canadiens noirs est tout simplement l'histoire du Canada. C'est pourquoi on ne peut pas faire un portrait juste et complet de l'histoire canadienne sans inclure les personnes d'ascendance africaine.

Malgré cela, les personnes noires ne sont pas bien représentées dans les documents pédagogiques que nous avons analysés. En fait, aucun de ces documents ne les présentait de manière suffisamment complète. Les documents étaient plutôt parsemés de références à des Canadiennes et Canadiens noirs en particulier, sans qu'il y ait un portrait général de la présence, des expériences et des contributions des personnes afrodescendantes. Bien que l'on ait relevé de nombreux événements ayant une importance historique nationale et mettant en vedette des Canadiennes et Canadiens noirs – comme l'esclavage, le chemin de fer clandestin et l'épisode des loyalistes noirs –, la majorité des élèves au Canada termineront leur scolarité sans avoir entendu parler de ces événements.

Dans un grand nombre de provinces et territoires, les élèves apprennent l'histoire du Canada tout au long du primaire et doivent suivre au moins un cours d'histoire ou de sciences sociales au secondaire. Les élèves du secondaire ont aussi l'obligation (ou l'option) de suivre des cours additionnels de sciences sociales, d'éthique et de justice sociale qui auront une influence sur leur perception du Canada, leur place au sein de celui-ci et la place des autres. L'étendue et le contenu de ce qu'ils et elles apprennent dans ces cours offrent une multitude d'occasions d'explorer les expériences et les contributions des Canadiennes et Canadiens noirs. Toutefois, les instructions à l'intention des enseignantes et enseignants dans les documents tirent rarement profit de ces occasions. Il s'agit d'un point important, puisque trop souvent, le personnel enseignant lui-même ne possède pas les connaissances de base sur l'histoire des personnes noires.

Sans une bonne représentation des personnes noires dans les programmes, les élèves ont une vision incomplète du Canada et reçoivent le message que les personnes noires n'ont pas joué un rôle dans l'histoire du pays. Cette omission laisse entendre que les personnes noires sont étrangères au pays et profitent de ses richesses, plutôt que d'y avoir contribué et d'avoir participé à son édification.

Dans bien des cas, le Mois de l'histoire des Noirs en février est le seul moment de l'année où il est question de l'histoire des Canadiennes et Canadiens noirs. S'il est important de souligner ce mois – et qu'il s'agit potentiellement de la seule occasion pour beaucoup d'élèves d'entendre parler des Canadiennes et Canadiens noirs – le fait de réserver l'enseignement de l'histoire des personnes noires à un seul mois envoie le message que cette histoire est distincte de celle du Canada et ne mérite pas d'être intégrée au reste des programmes durant l'année.

De plus, les leçons du Mois de l'histoire des Noirs portent souvent principalement sur les réalisations de certaines personnes noires; elles ne présentent pas aux élèves un portrait complet de la présence, des expériences et des contributions des personnes noires.

2) Accroître la représentation des personnes noires dans les programmes et au sein du personnel enseignant pour favoriser la réussite et le bien-être des élèves des communautés noires

Comme indiqué plus haut, de nombreuses études ont conclu que pour combler les écarts de résultats des élèves des communautés noires, il faut que ces élèves s'impliquent davantage dans les programmes d'études, ce qui peut être réalisé en leur permettant de s'y voir eux-mêmes et de constater que leurs expériences y sont reflétées. Ces études ont démontré que les programmes scolaires culturellement adaptés améliorent la participation, le taux de présence et les notes. Lorsque les élèves des communautés noires se reconnaissent dans le programme, elles et ils ont l'impression d'être vus, ce qui renforce en retour la participation et le sentiment d'appartenance. Lorsque ce n'est pas le cas, ces élèves sont moins susceptibles de s'identifier au programme comme d'autres élèves peuvent le faire.

La représentation des personnes noires contribue également à affirmer l'identité : elle inspire les élèves et leur inculque un sentiment de fierté. Une étude britannique a émis le constat suivant, qui peut aussi s'appliquer au Canada : « Lorsque les jeunes ne connaissent pas leur histoire au sein de la Grande-Bretagne, leur sentiment d'identité et d'appartenance en est touché, tout comme leurs relations sociales »³⁵. Cette étude réitère ce que les pédagogues savent depuis des années : il est difficile pour les jeunes d'apprendre lorsqu'elles et ils se sentent sous-estimés, négligés et peu en sécurité³⁶.

En outre, la représentation des personnes noires dans les programmes scolaires améliore les résultats scolaires dans toutes les matières. Une étude a ainsi révélé qu'une meilleure exposition à l'histoire des personnes noires aide les élèves de la communauté noire à améliorer leurs notes dans toutes les matières scolaires, parfois même de deux valeurs alphabétiques³⁷.

Le contenu des programmes scolaires envoie un message fort au sujet des groupes qui forment le Canada – ceux qui sont importants, ceux qui ne le sont pas et ceux qui contribuent de façon positive au monde. Ces messages sont renforcés dans la société par la télévision, les films, la publicité, les interactions sociales et les mots et expressions de tous les jours. Puisque ces idées sont continuellement renforcées, elles sont facilement intériorisées par les personnes qu'elles ciblent. C'est pourquoi le fait de représenter les personnes noires dans l'ensemble des programmes aide les élèves noirs

35 Four Nine. (n.d.). *Failing to teach Black history in schools is harming children more than you may realise*. <https://fournine.net/failing-teach-black-history-schools-harming-children>

36 Davis, J. (2 février 2016). *4 Reasons why it's critical to teach black history*. SheKnows.com. <https://tinyurl.com/32h3pk94>

37 Wang, M. T., & Huguley, J. P. (2012). Parental racial socialization as a moderator of the effects of racial discrimination on educational success among African American adolescents. *Child development*, 83(5), 1716–1731. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8624.2012.01808.x>

à développer une identité raciale positive, ce qui diminue les risques de problèmes de santé mentale et de comportements antisociaux. Des recherches ont démontré qu'une identité raciale positive est un facteur de protection psychosocial contre les problèmes de santé mentale et les comportements à risque pour la santé, comme la consommation de substances³⁸. Une autre étude nationale sur la représentation des personnes afro-américaines a révélé que celles rapportant des degrés d'estime de soi raciale élevés avaient aussi une meilleure estime de soi personnelle³⁹.

Les pédagogues à qui nous avons parlé ont souligné l'importance, pour les élèves noirs comme pour les autres, d'apprendre l'histoire des personnes noires et de les voir représentées afin de combattre les préjugés négatifs de la société et des pairs à leur égard. Ils et elles ont également abordé l'importance pour les élèves noirs d'avoir des enseignantes et enseignants noirs :

Je remarque chez beaucoup de nos élèves noirs une grande haine de soi, à six, sept ou huit ans déjà. J'ai eu tant de conversations avec de jeunes enfants qui m'ont dit « je déteste mes cheveux », « je déteste la couleur de ma peau », « je déteste mon apparence ». Près de la fenêtre, j'ai des portraits d'enfants du monde entier. Certains élèves vont parfois dire que les enfants d'Asie du Sud ou de l'Ukraine sont beaux, mais ne vont pas dire la même chose de l'enfant de l'Afrique, plus précisément du Kenya. Quand je leur demande pourquoi ils disent cela, ils décrivent ce qu'ils voient et ce qu'ils pensent. Je peux voir un changement positif entre le début et la fin de l'année grâce au travail qu'on fait. Selon moi, l'importance des enseignantes ou des enseignants noirs va au-delà du programme. On symbolise quelque chose et on fait un travail spirituel. On fait un travail de guérison auprès de ces enfants qui évoluent dans un monde où on trouve beaucoup de messages négatifs.

Beaucoup de garçons se font dire qu'ils sont stupides. Ils ont six ou sept ans et ils disent : « Je suis stupide. Je ne vais rien accomplir. Je ne pourrai jamais devenir scientifique, je ne pourrai jamais faire ces choses. » Je les aide à voir qu'ils font déjà ces choses, car qu'est-ce que ces personnes ont en commun? Elles expérimentent, elles bricolent, elles testent. Je leur dis qu'ils font ces choses, ce qui signifie qu'ils incarnent déjà ces qualités. La classe devrait être pour eux un cocon protecteur où ils peuvent se dire qu'ils sont dignes et méritent d'apprendre en toute sécurité. Un lieu où ils peuvent exprimer leurs inquiétudes sur le monde et où leur enseignante ou leur enseignant les écouteront et les comprendront. Je crois que ça a un pouvoir immense sur eux.

J'ai clairement remarqué que mes élèves noirs sont plus fiers et qu'ils sont capables de démontrer leurs connaissances. De jeunes élèves noirs m'ont déjà demandé « Madame, allez-vous nous parler de l'histoire des personnes noires? ». Lorsqu'ils voient une enseignante noire, ils pensent qu'ils vont en apprendre plus sur eux-mêmes. Ils ne ressentent pas ça avec les autres membres du corps enseignant.

38 Caldwell, C. H., L. P. Kohn-Wood., K. H. Schmeelk-Cone et coll. (2004). « Racial discrimination and racial identity as risk or protective factors for violent behaviors in African American young adults ». *American Journal of Community Psychology*, 33, 91–105. <https://doi.org/10.1023/B:AJCP.0000014321.02367.d>

39 Hughes, M. et D. H. Demo (1989). « Self-perceptions of Black Americans: Self-esteem and personal efficacy ». *American Journal of Sociology*, 95(1), 132–159.

Les recherches suggèrent aussi que le fait de susciter un sentiment de fierté raciale chez les adolescentes et adolescents noirs réduit leur vulnérabilité aux effets de la discrimination raciale et améliore leur santé mentale et leurs résultats scolaires. Une étude a démontré que la fierté raciale et la préparation à de potentiels préjugés raciaux constituaient des facteurs de protection contre les effets néfastes de la discrimination raciale par le personnel enseignant et les pairs⁴⁰. Cette même étude a révélé que la fierté raciale influençait directement et positivement la moyenne des notes, les aspirations éducatives et l'engagement cognitif. Elle avait aussi une incidence directe sur la résilience face à la discrimination.

Une enseignante de Chicago a commenté les conséquences néfastes du manque de représentation pour les élèves :

Au début de ma carrière, j'enseignais les classiques de la littérature, un cours axé sur les écrivains blancs. Ainsi, mes élèves ne se voyaient pas comme de bonnes conteuses et de bons conteurs. Ils ne ressentaient pas de lien avec le programme, et nous n'avons pas eu la chance d'avoir des discussions constructives dans la classe⁴¹.

Elle révèle que lorsqu'elle a présenté des œuvres de la littérature noire qui ont suscité un écho auprès de ses élèves, elles et ils sont devenus « de tout nouveaux apprenants ». Comme elle l'explique : « Les élèves croient ce qu'on leur dit. Si on leur dit, de manière implicite, que leurs voix et leurs expériences ne sont pas légitimes ni importantes, ils nous croiront. Nous avons la responsabilité de créer un environnement d'apprentissage où toutes les expériences humaines sont valorisées. »

Des études ont aussi démontré que les jeunes, qui profitent du fait de se reconnaître dans un programme, bénéficient aussi du fait d'être exposés à l'inégalité, au racisme envers les personnes noires et à la lutte continue pour l'équité. Une étude a indiqué que les élèves qui suivent un cours sur la justice sociale, la discrimination, les stéréotypes et les mouvements sociaux voyaient une amélioration dans leurs notes, leur taux de présence et l'accumulation de crédits scolaire⁴². (En outre, l'étude a trouvé que les gains de notes étaient plus importants pour les garçons que pour les filles, un résultat plus rarement observé dans les mesures de réforme de l'éducation⁴³.)

Une étude de 2017 a même révélé que la croyance que la société est juste peut amener les élèves qui se trouvent dans la marge à adopter des comportements dangereux⁴⁴. L'étude

40 Wang, M. T. et J. P. Huguley (2012). « Parental racial socialization as a moderator of the effects of racial discrimination on educational success among African American adolescents ». *Child Development*, 83(5), 1716–1731. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8624.2012.01808.x>

41 Team XQ. (2 mars 2021). *A holistic approach to teaching Black history year-round*. XQ: The Super School Project. <https://xqsuperschool.org/rethinktogether/teaching-black-history-year-round/>

42 Dee, T. S., et Penner, E. K. (2017). « The causal effects of cultural relevance: Evidence from an ethnic studies curriculum ». *American Educational Research Journal*, 54(1), 127–166. <https://doi.org/10.3102/0002831216677002>

43 Kim, A. (18 février 2016). *A culturally rich curriculum can improve minority student achievement*. Thomas B. Fordham Institute. <https://fordhaminstitute.org/national/commentary/culturally-rich-curriculum-can-improve-minority-student-achievement>

44 Godfrey, E. B., C. E. Santos et E. Burson (2017). « For better or worse? System-justifying beliefs in sixth-grade predict trajectories of self-esteem and behavior across early adolescence ». *Child Development*, 90(1), 180–195. <https://doi.org/10.1111/cdev.12854>

a démontré que les élèves qui croient au mythe de la méritocratie – soit que le travail et la persévérance mèneront naturellement au succès – voient un affaiblissement de leur estime de soi et une augmentation de leurs comportements dangereux durant leurs études intermédiaires. Comme cette étude l’a démontré, en choisissant de ne pas aborder l’inégalité, on ne protège pas les enfants. Il est beaucoup plus bénéfique d’incorporer dans les leçons certains concepts, comme le racisme, le classisme et d’autres formes d’oppression, pour aider les élèves à comprendre le monde dans lequel ils vivent.

La représentation inadéquate des personnes noires dans les programmes scolaires peut également renforcer les perceptions négatives à l’égard de ce groupe – ce qui comprend les élèves des communautés noires – chez le personnel enseignant. Cela peut entraîner des attentes peu élevées chez certains membres du corps enseignant, ce qui peut subséquemment « miner la motivation et la confiance des élèves et semer la graine de l’échec dans le parcours scolaire »⁴⁵. En ayant une meilleure compréhension du rôle des personnes noires au Canada et en outillant les enseignantes et enseignants pour qu’ils puissent amorcer des discussions sur le racisme, on les aidera à mettre au jour leurs préjugés inconscients et à s’en défaire.

De plus, le fait de refléter la diversité des élèves aidera les provinces à diversifier leur bassin d’enseignantes et d’enseignants. Lorsque les jeunes filles et les jeunes garçons sont représentés dans ce qu’ils apprennent, cela les encourage non seulement à terminer leurs études secondaires et à aller à l’université, mais également à considérer la profession d’enseignant. Comme l’a expliqué le doyen d’une faculté d’éducation aux États-Unis, la constitution d’un bassin diversifié d’enseignantes et d’enseignants commence par les élèves⁴⁶ :

Le programme scolaire offre beaucoup plus que des occasions d’apprentissage. Pour les élèves de couleur, c’est une fenêtre sur le monde de l’éducation. C’est pourquoi il est primordial qu’ils et elles y soient représentés. Si les élèves de couleur ne se reconnaissent pas dans le programme, ils seront moins susceptibles de considérer une carrière dans l’enseignement. En effet, ils penseront qu’ils ne peuvent pas apporter de la valeur à la profession ou seront mécontents s’ils essaient. L’enseignement, c’est l’amour de l’apprentissage. Si les élèves de couleur peuvent se découvrir une passion grâce à la représentation et à la pertinence du programme, ils feront un pas de plus vers une carrière en éducation.

45 Weekes-Bernard, D. (2014) *History Lessons: Making British Histories. A Guide for Teachers*. Londres : Runnymede Trust.

46 Chism, D. (1^{er} octobre 2022). *Building a diverse teacher pipeline starts with students*. Association for Supervision and Curriculum Development. <https://www.ascd.org/el/articles/building-a-diverse-teacher-pipeline-starts-with-students>

3) Discuter du racisme envers les personnes noires pour mieux l'éradiquer

Le meurtre de George Floyd par un policier de Minneapolis en mai 2020 a suscité une réflexion sur le racisme systémique envers les personnes noires partout dans le monde, y compris au Canada. C'est ainsi que tous les ordres de gouvernement et de nombreux leaders du côté de la santé, de la santé mentale, de la protection de l'enfance, des services de police et de l'éducation en sont venus à s'interroger sur leur rôle et sur les gestes à poser pour combattre et éradiquer le racisme envers les personnes noires.

Une manière efficace pour les gouvernements d'enrayer le racisme envers les personnes noires serait d'intégrer pleinement les contributions des Canadiennes et Canadiens noirs et les discussions sur le racisme dans les programmes d'enseignement de la maternelle à la 12^e année. Bon nombre de gens affirment qu'une représentation positive des personnes noires à l'école favorise le respect et l'appréciation de ces dernières⁴⁷. En acquérant une meilleure compréhension du rôle et des contributions des Canadiennes et Canadiens noirs, les élèves non noirs apprendront que tout le monde apporte sa pierre à l'édifice social et que personne n'est supérieur ou inférieur⁴⁸. Les élèves doivent apprendre à valoriser et à respecter l'histoire noire et les personnes noires. Cela les aide à comprendre les iniquités raciales qui ont perduré et la manière dont les lois et les politiques gouvernementales perpétuent ces iniquités. La représentation des personnes noires dans les programmes scolaires est cruciale si l'on souhaite que les élèves interagissent avec des populations diversifiées et avec d'autres personnes dans un contexte de mondialisation.

Lors de nos discussions avec des membres du corps enseignant, ceux-ci ont évoqué l'effet que pouvait avoir le fait d'entendre parler de l'histoire noire sur les élèves qui n'appartiennent pas à la communauté noire, particulièrement en ce qui concerne les mythes qu'ils pourraient avoir appris :

L'année dernière, j'ai parlé de Harriet Tubman à ma classe, et les élèves m'ont fait part de ce qu'ils avaient appris. Certains croyaient auparavant que l'esclavage était une bonne chose et étaient heureux d'apprendre que ce n'était pas le cas. Ils pensaient aussi que les personnes noires valaient moins que [les personnes non noires], mais ils ont appris qu'elles étaient tout aussi importantes. Cela démontre la valeur et la nécessité de l'enseignement.

Dans de nombreuses régions du Canada, de jeunes filles et de jeunes garçons peuvent grandir sans jamais interagir avec des Canadiennes et Canadiens noirs. Ce qu'ils savent des personnes noires leur vient principalement de ce qu'ils apprennent à l'école ou voient en ligne et à la télévision. S'ils n'apprennent rien à l'école, ils posséderont peu ou pas d'information pour contrecarrer les messages négatifs auxquels ils sont exposés ailleurs. Cela influencera ainsi la manière dont ils perçoivent et traitent les personnes noires qu'ils côtoient.

47 Afriware Books. (4 mai 2022). *Why teach African American history*. <https://www.afriwarebooks.com/blog/why-teach-african-american-history>

48 Afriware Books. (4 mai 2022). *Why teach African American history*. <https://www.afriwarebooks.com/blog/why-teach-african-american-history>

4) Aider chaque élève à mieux comprendre comment les iniquités actuelles découlent de l'historique canadien de racisme envers les personnes noires

Le racisme que subissent les Canadiennes et Canadiens noirs, souvent le résultat de mesures gouvernementales ou de politiques publiques, est un chapitre important de leur histoire. Ainsi, pour brosser un portrait plus complet du Canada, et de sa population noire, il faudrait aborder le racisme systémique, reconnaître que l'histoire raciale est différente ici de celle des États-Unis et présenter un récit distinct d'oppression, de résistance et de lutte. Sans ces éléments, on entretient le mythe que le Canada n'est pas un endroit raciste, ce qui perpétue en retour les idées fausses sur les iniquités qui perdurent dans la société canadienne. En présentant l'information telle qu'elle est, on aide les élèves à comprendre le monde qui les entoure et à l'affronter.

Un enseignant américain a présenté les avantages de ces connaissances pour les élèves :

Sans une bonne compréhension de ce que leur peuple a subi et continue de subir, les élèves ne sauront pas comment évoluer en société lorsqu'ils sortiront de la classe et iront dans le vrai monde. C'est comme se diriger vers un feu sans savoir qu'on va se brûler. Je veux les préparer aux dures réalités auxquelles ils seront confrontés tous les jours à l'âge adulte⁴⁹.

Les programmes que nous avons analysés ne font pas tous abstraction des iniquités et des injustices, mais les discussions sur les inégalités excluent souvent les expériences des personnes noires. En outre, au lieu d'examiner l'esclavage au Canada, certains documents traitent principalement de celui qui a existé aux États-Unis ou dans les civilisations anciennes. Ailleurs, on invite les enseignantes et enseignants à explorer les expériences des personnes afro-américaines aux États-Unis ou des personnes noires en Afrique du Sud durant l'apartheid, au lieu d'aborder les injustices sociales au Canada. Et lorsque les inégalités au Canada sont présentées, les personnes noires sont souvent exclues des discussions.

En ne s'intéressant pas aux Canadiennes et Canadiens noirs, non seulement on passe sous silence leur combat pour l'égalité et leurs contributions aux droits de la personne au Canada, mais on perpétue des idées fausses sur le rôle toujours nécessaire des mouvements de justice sociale, comme le mouvement Black Lives Matter. On renforce également le mythe de la méritocratie et l'idée que les inégalités actuelles sont le résultat d'un manque d'ambition et d'efforts de la part des personnes noires, plutôt que le résultat du racisme systémique.

Si certaines personnes sont d'avis que les enfants ne devraient pas entendre parler de racisme, des études ont démontré que le fait d'ignorer la question ne les protège pas. Au contraire, cela peut faire en sorte que les enfants noirs intériorisent le racisme lorsqu'ils y sont

49 Crawford, A. (1^{er} février 2022). *Making space for Black history in the classroom*. American Civil Liberties Union. <https://www.aclu.org/news/free-speech/making-space-for-black-history-in-the-classroom>

confrontés, ce qui nuit à leur développement et à leur bien-être à long terme⁵⁰. Pour les autres enfants, le fait de ne pas aborder directement l'histoire des personnes noires et du racisme à leur égard augmente le risque qu'ils intériorisent certains préjugés. De plus, cet argument ne tient pas compte du fait que les documents pédagogiques des provinces et territoires abordent déjà les questions de l'équité, de la justice sociale et du racisme.

Lorsqu'on présente l'histoire du racisme envers les personnes noires au Canada telle qu'elle est, on invite les élèves de toutes les origines à prendre conscience du monde qui les entoure – et dont ils et elles hériteront – et à réfléchir à leur responsabilité de créer une société plus juste. On les aide ainsi à comprendre les inégalités qui existent dans la société d'aujourd'hui, à faire des liens entre les enjeux sociaux actuels et les événements passés, et à reconnaître que malgré les avancées, la lutte pour l'équité et la justice sociale continue.

50 UNICEF. (9 juin 2020). *Comment parler du racisme à vos enfants*. <https://www.unicef.org/fr/parentalite/comment-parler-du-racisme-%C3%A0-vos-enfants>

SECTION 6

RECOMMANDATIONS

En nous basant sur ces constats et sur l'analyse, nous avons formulé les recommandations suivantes pour les ministères de l'Éducation et les districts scolaires afin qu'ils incorporent davantage l'histoire et la représentation des personnes noires dans les programmes d'enseignement de la maternelle à la 12^e année. Ces recommandations ne sont pas exhaustives, mais elles visent à éclairer la révision en continu des ressources et programmes offerts par les districts scolaires.

1. Explorer des moyens **d'améliorer la représentation des personnes et des communautés noires canadiennes dans les documents pédagogiques** pour fournir aux élèves et au personnel enseignant une histoire cohérente de leurs expériences et contributions. Inclure la représentation de personnes noires dans les manuels scolaires, les programmes de formation à l'enseignement et les autres aspects du secteur de l'éducation, en plus des documents pédagogiques fournis par les ministères de l'Éducation.
2. **Intégrer les expériences des Canadiennes et Canadiens noirs plus globalement dans les programmes d'études sociales du primaire et du secondaire.** Pour ce faire, établir des attentes quant à la meilleure manière pour les élèves d'apprendre la longue histoire des Canadiennes et Canadiens noirs. Bien que le rapport se concentre sur les études sociales au primaire et au secondaire, la représentation des personnes noires devrait intervenir dans tous les champs d'études.
3. **Améliorer la diversité du personnel enseignant.** Les élèves de la communauté noire gagnent à voir les personnes noires représentées dans les programmes, dans la salle de classe sous les traits du personnel enseignant et dans les rôles de leadership à la grandeur du système de l'éducation.
4. **Enchâsser les compétences de lutte contre le racisme dans la formation du personnel enseignant** pour assurer la réussite d'une population étudiante de plus en plus diversifiée. Tout le personnel enseignant doit posséder les connaissances et la

confiance nécessaires pour intégrer à ses cours des discussions sur l'histoire des personnes noires, sur leur représentation et sur la lutte au racisme envers elles. Cet objectif peut être atteint grâce à du perfectionnement professionnel en continu, à des formations et ressources pour le personnel enseignant ainsi qu'à des plans de cours.

5. Les districts scolaires devraient **rechercher et accueillir la participation d'organismes communautaires locaux et de sociétés historiques noires.** Les écoles devraient encourager les alliances d'élèves de la communauté noire à jouer un rôle dans l'organisation d'activités étudiantes qui allient l'apprentissage de l'histoire et de la culture noire et la sensibilisation des autres élèves aux problèmes auxquels sont confrontées les personnes noires au quotidien.

Au moment de mettre en œuvre ces recommandations, les ministères de l'Éducation ne doivent pas oublier qu'un discours cohérent sur la présence de personnes noires au Canada ne suffit pas. Bien qu'il s'agisse d'un bon point de départ, il faut encore reconnaître les contributions et les réalisations de personnes et de communautés noires dans le reste du monde, notamment leur combat contre l'esclavage et la lutte au racisme envers les personnes noires. Les élèves amélioreraient ainsi leur compréhension et leur reconnaissance des importantes contributions que les personnes afrodescendantes ont apportées dans le monde.

CONCLUSION

Les ministères de l'Éducation et les districts scolaires ont la responsabilité de se pencher sur la représentativité des programmes à l'égard de la communauté noire canadienne, et de l'ensemble de la population d'ailleurs, à l'heure où les corps étudiants sont de plus en plus diversifiés. En incorporant davantage les personnes noires, non seulement l'histoire de ce pays sera mieux reflétée, mais on réalise également la promesse de diversité canadienne. Une représentation positive des personnes noires dans les programmes amène de meilleures retombées pour les élèves appartenant à la communauté noire et combat le racisme envers cette dernière en faisant contrepoids aux messages négatifs auxquels les autres élèves peuvent être exposés.

Mais d'abord, il faudra sortir de la marge et inclure dans la discussion tout le monde, et il faudra consulter les personnes et les communautés noires au moment de réviser les documents pédagogiques. La tâche ne sera pas facile, mais elle est nécessaire si le Canada souhaite améliorer ses systèmes d'éducation publique et faire en sorte que chaque élève bénéficie équitablement de l'éducation reçue.

